

inforespace

cosmologie
phénomènes spatiaux
primhistoire

revue bimestrielle
1973 n° 7, 2^{ème} année



<http://laboratoire-aime-michel.com>

Document réservé à l'usage interne du Laboratoire Aimé Michel

Collection Peter EL BAZE peterbob@free.fr

Diffusion strictement interdite

cotisations

Formule A (1973)	Belgique	France	Autres pays
Cotisation ordinaire	FB 375,—	FF 45,—	FB 400,—
étudiant	FB 300,—	FF 36,—	FB 325,—
de soutien	FB 500,— minimum	FF 55,— minimum	FB 500,— minimum
Formule B (1972 + 1973)			
Cotisation ordinaire	FB 675,—	FF 82,—	FB 750,—
étudiant	FB 550,—	FF 66,—	FB 600,—
de soutien	FB 1000,— minimum	FF 110,— minimum	FB 1000,— minimum
Formule C (1972)			
Cotisation ordinaire	FB 300,—	FF 37,—	FB 350,—
étudiant	FB 250,—	FF 30,—	FB 300,—
de soutien	FB 500,— minimum	FF 55,— minimum	FB 500,— minimum

Les cotisations étant renouvelables par année civile, trois formules s'offrent à vous : vous pouvez soit, formule A, souscrire à un abonnement pour l'année 1973, donnant droit aux numéros 7 à 12, soit, formule B, souscrire à la fois pour les années 1972 et 1973, ce qui vous permet d'acquérir la collection complète de la revue, soit encore, formule C, souscrire pour l'année 1972, donnant droit aux six premiers numéros.

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au C.C.P. N° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand, 26, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire N° 210-0 222 255-80 de la Société Générale de Banque.

Pour la France, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

L'affiliation à la SOBEPS assure la participation aux réunions et conférences.

INFORESPACE 1972 EST ENCORE DISPONIBLE

Beaucoup de nos lecteurs nous ont **rejoints** pour cette année 1973, et leur nombre **augmente** sans cesse. Sans doute beaucoup parmi nos nouveaux membres **désirent-ils** connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avons imprimé en nombre **suffisant** nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc acquérir le Jeu complet des numéros 1 à S, se plaçant ainsi au nombre de ceux qui **posséderont** la collection complète d'INFORESPACE.

Vous trouverez dans cette **1^{re}** année le début de nos grandes rubriques : « Historique des Objets Volants Non Identifiés » (période de 1947 à **1952**) ; « Dossier Photo » (au moins deux photos authentifiées d'OVNI par numéro) ; « Catalogue des Observations Belges », ainsi que les deux premiers chapitres de la **capitale** étude sur « L'extraordinaire explosion de 1908 dans la Taïga ».

Parmi les articles parus dans la rubrique **> Primhistoire et Archéologie**, citons : « L'étrange **site de Nazca** », « La dalle de Palenque », « Les fresques du **Tassili** »...

Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur « Les OVNI au **19^e** siècle » ; un article approfondi sur « **L'affaire Betty et Barney Hill** » ; des articles de Charles Carreau, Michel Carrouges, Pierre Guérin, et au moins une **enquête** détaillée sur un grand cas belge dans chaque numéro, sans compter **bien** d'autres rubriques variées.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option **confessionnelle**, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies.

Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, **débats**, etc.

Nous sollicitons vivement la collaboration de nos **lecteurs** que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.

Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.

Nous serons toujours très reconnaissants aux lecteurs qui nous enverront des livres et revues pour la bibliothèque, de même que des coupures de presse, **photographies**, etc., relatifs aux activités de l'association.

Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par **autrui**, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous en informer dans le plus bref délai.

FAITES DES ADHESIONS AUTOUR DE VOUS, PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, MIEUX VOUS SEREZ INFORMES.

inforespace

Organe de la SOBEPS **asbl**
 Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
 Boulevard Aristide **Briand**, 26
 1070 — Bruxelles tél. : 02/23.60.13
 Président :
 André Boudin
 Secrétaire général :
 Lucien **Clerebaut**
 Secrétaire général adjoint :
Patrick Ferryn
 Trésorier :
 Christian Lonchay
 Rédacteur en chef :
 Michel Bougard
Mise en page :
 Jean-Luc **Vertongen**
 Imprimeur :
 L. **Bourdeaux-Capelle** à Dinant
 Editeur responsable :
 Lucien Clerebaut

inforespace est dédié à la mémoire
 de Jean-Gérard Dohmen, Président
 du Groupe « D » et fondateur de la
 Fédération Belge d'Ufologie (FBU).

Sommaire

Historique des Objets Volants Non Identifiés	2
Les cartes de Piri Re'is	5
L'extraordinaire explosion de 1908 dans la Taïga (3)	9
La propulsion des OVNI — Le point sur la question	15
Extraterrestres ou Univers Parallèles : les deux pourraient être vrais	19
Nos enquêtes	21
Le dossier photo d'inforespace	25
Le point actuel de l'Ufolgie	26
Nouvelles internationales	39
Le catalogue des observations belges	43
Chronique des OVNI	45

Historique des Objets Volants Non Identifiés

Le 22 novembre 1952, le Service Météorologique régional de l'Oubangui-Chari (Afrique Equatoriale) enregistra le cas suivant. Comme le Père Carlos Maria devait se rendre de **Bozoum** à **Bouar** pour y recevoir les soins d'un dentiste, M. Lasimone, commerçant, accepta de le conduire en camion. Les six employés noirs de M. Lasimone les accompagnèrent. Un peu avant **Bocaranga**, un grand disque apparut de façon fugitive, à travers les arbres qui bordaient le chemin. Le moteur vint à caler. A quatorze kilomètres du croisement des routes **Bouar-Bocaranga** et des **Chutes de Lancrenon**, ils aperçurent alors, sur l'horizon, quatre disques argentés — ou « halos de lumière », selon M. Lasimone — disposés en carré. Un objet s'illumina soudain d'une clarté rouge vif, et se rapprocha pour s'immobiliser à quelque cinq kilomètres des témoins. Après une minute de stationnement, il monta dans les airs et revint se fixer à son point de départ.

Les engins étaient toujours là, quand après 20 minutes d'observation les témoins reprirent leur route. Le R.P. Edouard, de la Mission de **Berbérati**, fut averti de l'incident. (Réf. 4, p. 136).

Le 4 décembre, à 16 h 30, cinq hommes travaillaient au barrage de l'écluse d'**Anseremme** (Belgique) : MM. Lambert, André Crobien, Jules Laloux, Roger Léonard et Fernand Huysman. « A un certain moment, déclara Huysman, mon ami Jules Laloux me fit remarquer un avion volant très bas et, plus haut, une boule de teinte orange se déplaçant à la même vitesse que l'avion. Suivant des yeux cet engin mystérieux, nous avons distinctement remarqué qu'il se retournait sur lui-même en prenant une teinte foncée (couleur acier) ; puis il s'est montré de nouveau comme avant et s'est arrêté en plein ciel. Subitement, il grimpa à une allure vertigineuse et disparut. »

Pareil phénomène s'était produit deux semaines auparavant, à **Dinant**.

6 décembre 1952. Comme un bombardier B-29, commandé par le capitaine John Harter, regagnait sa base, au Texas, deux traits d'origine inconnue se précisèrent sur l'écran du radar. Il était 5 h 25 du matin, et l'avion était

à 300 km environ de **Galveston**. Au radar ; le lieutenant Coleman. En peu de temps, les objets avaient franchi une distance de 20 km. Un troisième trait apparut sur l'écran : l'objet se rapprochait dangereusement du B-29. Vitesse estimée de l'inconnu : 8 690 km/h. Au moment où Coleman finissait de vérifier le calibrage du radar, quatre nouveaux traits se formèrent sur l'écran. Le capitaine Harter repéra les engins à l'œil nu. Le lieutenant Coleman avait à peine eu le temps de se ressaisir que le radar renseignait trois autres traits. L'adjudant Ferris distingua dans la nuit deux traînées lumineuses filant à grande vitesse. Dans le cockpit, le capitaine nota le déplacement de cinq objets. Fonçant sur l'avion, les OVNI réduisirent soudain leur allure pour se maintenir à sa hauteur. En un éclair, ils filèrent en oblique. Alors Harter vit les objets rejoindre un gros vaisseau et se confondre avec lui. Les intrus disparurent dans la nuit.

Après vérification, il fut établi que l'engin faisait plus de 14 000 km/h. A l'atterrissage, on procéda aux interrogatoires. « Aucune invraisemblance ne fut relevée ; il était impossible de ne pas se rendre à l'évidence ». (Réf. 2, p. 149 / 10, p. 225).

A deux mille mètres d'altitude, un DC 3 de la compagnie suédoise « Transair » rencontra le 17 **décembre**, entre **Malmö** et **Stockholm**, un objet circulaire, d'un blanc métallique. D'après le caotaine Ulf Christianson qui pilotait le DC 3, l'objet se déplaçait à une vitesse de l'ordre de 6 000 km/h. Dans des conditions de parfaite visibilité, le capitaine et le mécanicien Olle Johanson le virent s'approcher et passer sous l'appareil à quelque 1 250 mètres. L'engin ne laissait pas de traînée dans sa course.

L'incident entraîna une enquête de la part du Ministère de la Défense, mais aucune conclusion ne fut tirée ... (Réf. 21, p. 118).

Un compte rendu d'observation signé du colonel Curtis Low faisait mention d'un phénomène s'étant produit dans la soirée du **29 décembre**. Une base radar de l'U.S. Air Force installée au nord du Japon caota un message en provenance d'un B-26. L'équipage venait d'apercevoir « un groupe de taches lumineuses rouges, blanches et ver-

tes ». A terre, le radar détecta bientôt la présence d'un OVNI.

A 19 h 45, le pilote d'un F-94 signala le même phénomène. C'est alors que le colonel Low en patrouille repéra lui aussi l'étrange objet nanti de lueurs rouges, blanches et vertes. Il éteignit ses feux et prit de la hauteur afin de l'intercepter. A 10 600 mètres, il nota une rotation des lueurs dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Il remarqua en outre trois traits lumineux fixes d'où émanait une clarté blanchâtre. Le colonel pensa bien que son appareil n'avait pas été aperçu ; néanmoins, l'OVNI prit de la vitesse et s'effaça. Après cinq minutes, il le revit volant comme précédemment. L'OVNI évolua un instant parallèlement au F-94 et s'en fut dans la nuit.

Des manifestations de ce genre furent enregistrées par radar le 9 janvier 1953 au-dessus du Japon. (Réf. 2, p. 180).

A la fin 1952, le capitaine Ruppelt organisa un sondage d'opinion au sein des astronomes dont pendant dix-huit mois **Blue Book** n'avait cessé de recevoir les visites. Un astronome connu pour son impartialité sur la question mena l'enquête par le biais de conversations amicales avec ses collègues. Aussi eut-il soin d'éviter tout ce qui aurait pu faire comprendre qu'il s'agissait en fait d'un référendum. 36 % déclarèrent n'avoir aucun intérêt pour le problème. 41 % par contre offrirent éventuellement leur concours à **Blue Book**. et enfin 23 % estimèrent que le problème était plus sérieux qu'on ne le pensait généralement. Cependant, personne ne fit allusion à quelque véhicule interplanétaire. « Nous ignorons ce que c'est, assurèrent certains, mais il y a quelque chose de réel. »

Fin décembre parut dans la presse un communiqué signé à la fois par le **Président Truman**, le secrétaire à la Défense, Louis Johnson, et le Président de la Commission à l'**Energie Atomique**, Gordon Dean. Le texte disait en substance que « ces phénomènes aériens inexplicables ne sont ni arme secrète, ni fusée, ni prototype d'avion expérimenté aux USA ».

On pouvait croire qu'après tant d'émotions

le vacarme des esprits allait s'apaiser, mais le fameux « Carrousel de Washington » du 26 juillet allait seulement porter ses fruits amers en 1953.

La CIA (Central Intelligence Agency / Bureau Central de Renseignements) a joué dans l'affaire des OVNI aux USA un rôle **capital**, en ce sens que son intervention n'a fait que retarder, voire neutraliser toute initiative officielle en faveur de la reconnaissance du phénomène. L'année 1953, marquée notamment par la création en janvier du Jury Robertson, par les ordonnances **AFR 200-2** et **JANAP 146** et par le départ du **capitaine Ruppelt** — événements dont nous allons parler — doit être gardée en mémoire.

Dans la soirée du **9 janvier**, un bombardier B-29 fut suivi au-dessus de la Californie par des objets d'origine inconnue. Le capitaine George Madden (à noter que dans ces rapports, les noms des témoins sont changés, pour répondre aux désirs de l'Air Force) et son **co-pilote**, le lieutenant Frank Briggs, virent par nuit claire une formation triangulaire d'OVNI. Ceux-ci s'étaient approchés à une vitesse **phénoménale**, mais à quelque distance ils ralentirent tout à coup, laissant leurs observateurs sur le oui-vive. Ils quittèrent leur position et montèrent pour se perdre dans le ciel ... (Réf. 2, p. 15).

Le cas d'une explosion d'avion au large de l'île d'Elbe datant du **10 janvier 1953**, est à rapprocher d'un autre survenu près de Calcutta le 2 mai de la même année. Le 10 janvier, un Cornet de la BOAC se pulvérisait dans les **parages** de l'île d'Elbe. Les passagers moururent sur le COUD, mais des témoins au sol assistèrent au désastre et virent sortir des **nuages** un « objet argenté » qui plongea dans les flots. (Réf. 22, p. 56).

Du 14 au 17 janvier, une commission d'experts se réunit au Pentagone. Cette commission a parfois été surnommée le « Grand Jury ». Elle était présidée par le Dr **H.P. Robertson**, professeur de physique théorique au Californian Institute of Technology, et comprenait entre autres le Pr Luis W. **Alvarez**, physicien au Laboratoire Lawrence de l'Université de Berkeley (Californie), le Pr **Thorn-ton-Page**, le Pr **Lloyd V. Berkner**, et le Pr Samuel A. **Goudsmit**. Participaient également

aux travaux le général de brigade Garland, chef de l'ATIC, et trois délégués de la CIA, Ralph L. Clark, Philip G. Strong et H. Marshal Chadwell. Le Dr Allen Hynek était aussi des leurs. (Signalons que ce dernier refusa de signer le rapport).

On leur avait demandé de se mettre d'accord sur l'un des trois verdicts suivants :

1. Tous les rapports sur les OVNI peuvent s'expliquer par des objets connus ou des phénomènes naturels ; par conséquent, il est inutile de poursuivre les enquêtes.

2. Les rapports ne contiennent pas d'éléments suffisants pour arrêter une conclusion définitive. Le Project Blue Book sera maintenu, dans l'espoir d'en obtenir de meilleurs.

3. Les OVNI sont des véhicules interplanétaires.

En fait, le Jury avait été constitué en vue d'apprécier le travail réalisé jusqu'à cette date par la Commission. Des milliers de rapports enregistrés par celle-ci, 8 cas seulement lui furent soumis sous une forme détaillée, ainsi qu'un résumé d'une quinzaine d'autres. Deux jours de travail furent consacrés à l'examen des cas, suivis de deux autres journées pour établir un condensé et rédiger le rapport, dont une version dite « expurgée » a été divulguée. Le document complet est resté soustrait à la connaissance du public. Quand la consigne du secret fut levée, le Dr James McDonald pria instamment la presse et le Congrès d'exiger la divulgation immédiate et sans réserve du texte complet. On attend toujours cette publication. Les conclusions du rapport furent les suivantes :

- Il n'existe aucune preuve d'une activité hostile dans le phénomène OVNI ;
- Il n'existe dans les dossiers soumis aucune preuve de l'existence d'engins, ni d'une activité étrangère hostile ;
- Le Jury recommande l'élaboration d'un programme destiné à familiariser le public avec la nature des divers phénomènes naturels visibles dans le ciel (météores, traînées de condensation, halos, ballons-sondes, etc.), afin d'éliminer l'aura de mystère que les OVNI ont malheureusement acquise.

Mais au cours des dernières séances de rédaction du rapport, la CIA intervint. Et ce fut

sa quatrième recommandation, réclamant à présent une action de « dépréciation systématique des soucoupes volantes ». Elle avait pour but de réduire l'intérêt que leur portait le grand public. La vague de 1952 avait en effet paralysé à un point alarmant le personnel et le matériel de transmission utilisés par le Service de Renseignements de l'U.S. Air Force.

Et comme il avait été démontré que les OVNI ne provenaient d'aucune nation terrestre hostile à l'Oncle Sam, il convenait donc que le personnel des services de sécurité réduise de toute urgence ce « bruit de fond », de nature à gêner les « signaux » véritables des voies d'information. Ainsi qu'en témoignera l'histoire, ce bruit a effectivement été supprimé au cours des quinze années suivantes...

James McDonald étudiera tout le rapport Robertson et découvrira que ce jury, présenté à la presse comme uniquement composé de savants, n'a été « en réalité qu'un instrument de la CIA, réuni sur sa demande et dirigé par elle, et que le problème était désormais placé sous le sceau du secret militaire le plus rigoureux... ».

Depuis quelque temps déjà, la situation aux Etats-Unis, à l'égard des OVNI, était des plus ambiguës. La controverse faisait rage, et le public en mal d'informations formelles ne savait plus que penser. D'après certains, l'U.S. Air Force n'aurait jamais cru un instant que les OVNI puissent venir d'une autre Terre. Et cependant, elle trahissait par instants sa position, ainsi que le prouva **Albert Chop**, chef du Service de Presse de l'Air Force. Le **26 janvier 1953**, il envoyait une lettre aux éditeurs de l'ouvrage du major Donald Keyhoe (1). Lettre qui, aux yeux du major, n'était ni plus ni moins que l'aveu officiel de l'Aviation, suivant lequel les OVNI étaient bel et bien des engins venus d'ailleurs. Cette lettre, d'une importance CAPITALE, la voici :

DEPARTEMENT DE LA DEFENSE

Service de Presse
Washington 25 D.C.

26 Janvier 1953

Henry Holt & Company
383, Madison Avenue,
New York 17, N.Y.

(1) Flying Saucers From Outer Space. Version française : « Le Dossier des Soucoupes volantes ». Ed. Hachette, 1954.

Primhistoire et Archéologie

Les cartes de Piri Re'is

Messieurs,

En réponse à la lettre que vous nous avez adressée récemment, et se rapportant à l'ouvrage sur les soucoupes volantes qui vous a été proposé par le major Donald E. Keyhoe, commandant en retraite de l'U.S. Marine Corps :

Nous, de l'U.S. Air Force, tenons le major Keyhoe pour un reporter digne de foi et scrupuleux. Les relations suivies qu'il entretient avec l'U.S. Air Force et le concours qu'il nous a apporté au cours de l'enquête que nous effectuons sur les objets volants non identifiés font de lui un personnage parfaitement qualifié en la matière.

Tous les constats d'observations et les autres Informations dont il fait état ont été révélés et mis à la disposition du major Keyhoe, à sa demande ; ils sortent des archives de l'Air Technical Intelligence. L'U.S. Air Force et sa commission d'enquête, le projet « Blue Book », ont connaissance de la conclusion du major Keyhoe : les soucoupes volantes proviennent d'une autre planète. L'U.S. Air Force n'a jamais nié que cette possibilité existât.

Une partie de son personnel est d'avis qu'il s'agirait de phénomènes naturels, étranges et totalement inconnus ; cependant, si les évolutions, apparemment dirigées, signalées par de nombreux observateurs qualifiés, sont exactes, la seule solution possible est l'explication interplanétaire.

Bien à vous.

Albert Chop,
Service de Presse
de l'U.S. Air Force

« De tels aveux implicites, relate Jimmy Guieu (*Black-Out sur les Soucoupes Volantes*, Ed. Fleuve Noir, 1956), sont bien dans la ligne de conduite suivie par l'Etat-Major américain qui veut graduellement faire admettre la vérité — en insinuant parfois l'opposé de ce qui a été dit — au lieu de la divulguer brutalement..., risquant ainsi de provoquer la panique. Bien qu'à notre avis, cette façon de procéder augmente davantage les risques de panique en laissant dans l'ignorance ou le doute bon nombre de personnes, lesquelles recevront un choc particulièrement violent le jour où les soucoupes volantes atterriront au su et au vu de tout un chacun. »

(à suivre)

Gérard Landercy,
Lucien Clerebaut.

Piri Muhyi 'I-Din Re'is dit «Piri Re'is» était un navigateur et cartographe ottoman du XVI^e siècle de notre ère. Connu des spécialistes par son ouvrage relatant ses voyages en Méditerranée et en Egée, le Bahriye, il acquit une notoriété mondiale à la suite des études faites sur deux de ses cartes, représentant les côtes d'Europe, d'Afrique, d'Amérique du Nord et du Sud, du Groenland et de l'Antarctique. Ces deux cartes sont une partie d'un ensemble plus grand qui devait vraisemblablement représenter le monde entier, et qui semble perdu. Les deux fragments que l'on possède actuellement furent découverts en 1929 lors d'un inventaire des collections du musée Topkapi, à Istanbul, mais ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que leur étude minutieuse fut entreprise, et on alla dès lors de surprise en surprise. Ces deux fragments sont datés respectivement de 1513 et 1528. Dans son ouvrage (op. cit.), Piri Re'is écrit avoir établi ces cartes (c'est-à-dire la carte complète) à partir de toutes les cartes qu'il connaissait, parmi lesquelles une vingtaine très anciennes remontant à l'époque de l'école d'Alexandrie et des cartes orientales. Il possédait également une carte établie par Christophe Colomb et obtenue par un marin de ce dernier, fait prisonnier par son oncle.

Grâce aux textes disposés par l'auteur sur les cartes, on apprend que Christophe Colomb connaissait l'existence de l'Amérique avant son départ, par la lecture d'un livre de l'époque d'Alexandre le Grand dans lequel l'existence de ce continent était relatée, ainsi que tout ce qu'on pouvait y trouver en fait de métaux et de pierres précieuses. Les goûts des indigènes y étaient également décrits d'où la verroterie emportée par le génois pour ses tractations avec eux. En effet, pour quoi se serait-il encombré de toute cette pacotille s'il ne prévoyait qu'il pourrait en faire usage ?

Les cartes de Piri Re'is sont richement enluminées, et ce qui pour l'époque (1513-1528) est extraordinaire réside non seulement dans les détails des côtes, qui en principe étaient inconnues en grande partie, mais dans les détails des fleuves, des montagnes avec leur altitude exacte et de la faune à l'intérieur

des terres, alors que tout cela était totalement ignoré. Par exemple, le lama et le puma n'étaient pas connus en Europe ainsi que tous les fleuves du Brésil. Enfin le Groenland est **représenté** sous forme de trois îles et la côte de l'Antarctique comporte de nombreuses îles. Nous allons voir combien ces « aberrations » apparentes sont prodigieusement exactes !

En 1953, ces deux cartes furent soumises à A.H. Mallery, un spécialiste américain en cartes anciennes. Ce dernier en vit immédiatement l'intérêt et se mit en rapport avec de nombreux autres cartographes et scientifiques. Citons au passage I. Walters, C. Hapgood, le R.P. Linehan, Paul-Emile Victor et bien d'autres. Cette équipe, après de longues recherches minutieuses et souvent ardues, arriva aux constatations énoncées ci-dessous, que nous tirons des ouvrages suivants : « Maps of the Ancient Sea Kings » par Charles H. Hapgood, 1966, Chilton Books, New York, ainsi qu'« Histoire des cartes impossibles » par Paul-Emile Victor, dans « L'homme éternel » de Louis Pauwels et Jacques Bergier, éditions Gallimard, 1970, chapitre III.

1. — La projection établie par Mercator 50 ans après Piri Re'is était connue de **Ptolémée** au deuxième siècle de notre ère et se retrouve dans les cartes de Piri Re'is.

2. — Hapgood et son équipe ont découvert que les cartes provenaient d'origines différentes, ce qui confirme les écrits de Piri Re'is, et que certaines de ces origines étaient vraisemblablement des compilations fondées donc sur des cartes encore plus anciennes.

3. — Ce même auteur et ses étudiants ont également découvert que les erreurs des cartes de Piri Re'is variaient suivant l'origine utilisée et qu'elles sont dues aux erreurs des compilations supposées de l'école d'Alexandrie. Il apparaît que Piri Re'is n'a pu faire cette compilation, sinon l'erreur aurait dû être la même partout. Les cartes composantes, provenant d'une antiquité beaucoup plus grande, devaient être beaucoup plus précises. Ces erreurs ont été commises au début de notre ère, et nous sommes en droit de penser que ces cartes antiques avaient été établies au moyen de techniques déjà oubliées, ou en partie, par les compilateurs, ce qui fait

dire à Hapgood que les cartes de Piri Re'is apparaissent dès lors comme l'évidence du déclin de la science depuis la haute antiquité jusqu'aux temps classiques.

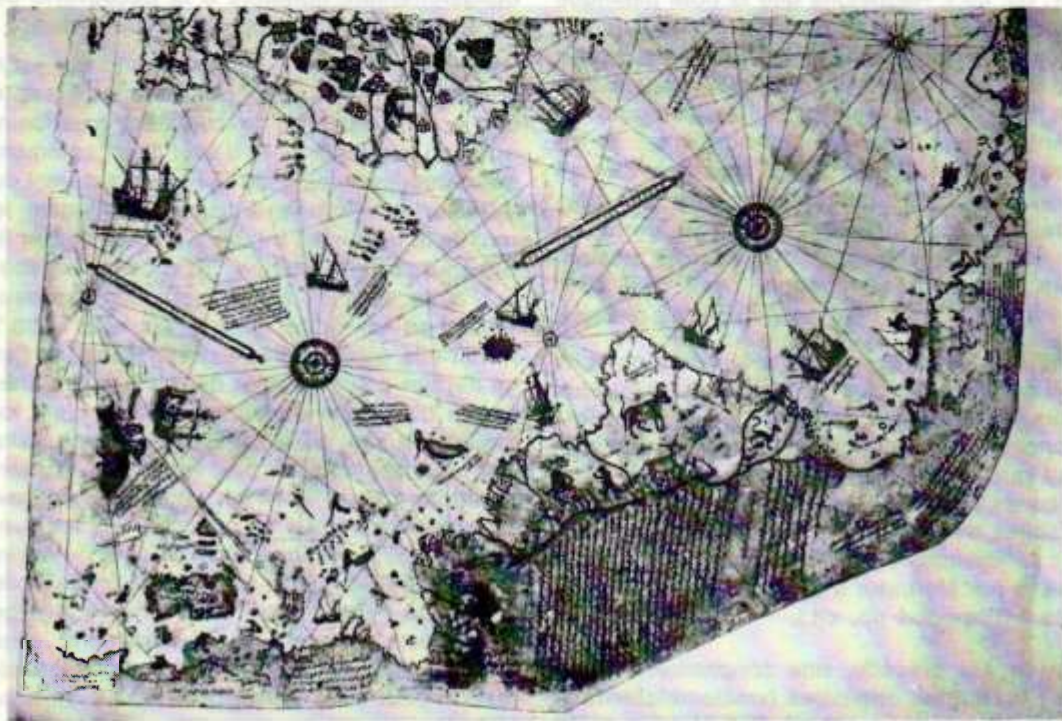
4. — Après avoir découvert la grille adéquate pour transposer les cartes de Piri Re'is aux projections utilisées **actuellement**, il s'est avéré que les longitudes sont parfaitement exactes alors qu'on ne parvenait pas encore à les calculer correctement au **XVIII^e** siècle !

5. — En comparant ces cartes avec toutes les cartes de l'époque, avant et même après Piri Re'is, en ce qui concerne l'Amérique, aucune de ces dernières n'est correcte quant aux proportions et aux distances à l'Europe et à l'Afrique, si ce n'est celles que nous citerons plus loin.

6. — La portion de la carte comprise entre Terre-Neuve et le Sud du Brésil est d'une exactitude stupéfiante pour l'époque.

7. — En ce qui concerne le Groenland et l'Antarctique, laissons la parole à Paul-Emile Victor : « En ce qui concerne le nord et le sud de la carte, une fois les indications traduites en langage cartographique moderne, Mallery se convainquit, d'une part que Piri Re'is avait dessiné les rivages de l'Antarctique, d'autre part que le Groenland et le continent antarctique étaient révélés comme ils se présentaient **avant la glaciation des pôles** ! « Ce n'est que récemment (dans les années 1954 et suivantes) que l'on a pu établir le relief sous les calottes polaires. Le Groenland tel qu'il était dessiné par l'amiral turc correspondait aux lignes de relief trouvées par les expéditions françaises (qui font état de deux étranglements médians coupant le Groenland). Quant au rivage qui prolonge si longuement celui de l'Amérique du Sud, ce n'était autre que celui de l'Antarctique... Les îles indiquées par Piri Re'is au large des côtes coïncident avec ce qui apparaît comme des pics montagneux subglaciaires découverts dans la Queen Maud Land par la Norwegian - Swedish - British Antarctic Expedition et dont le relevé fut publié dans le **Geographic Journal** de juin 1954. Toujours pour la Queen Maud Land, Mallery, poursuivant ses comparaisons, eut connaissance, entre autres, d'une carte du rivage continental antar-

La principale carte de Piri Re'is ; le nord est à gauche et le sud à droite, l'est en haut et l'ouest en bas ; on peut voir dans le coin supérieur gauche la pointe de l'Europe (Bretagne et Espagne) puis les côtes de l'Afrique ; dans la partie inférieure gauche est figuré l'archipel des Antilles ; mais il faut surtout remarquer, à droite, la prolongation des côtes de l'Amérique du Sud par celles de l'Antarctique.



tique établie par Peterman en 1954. Les correspondances à son avis étaient parfaites, sauf à un endroit : Piri Re'is indiquait deux baies, Peterman de la terre ferme. Mallery posa le problème au service hydrographique, ... les Américains entreprirent des sondages sismiques de vérification à cet endroit. Et c'est la carte de Piri Re'is qui avait raison ! »

8. — Piri Re'is aurait donc eu connaissance de données géographiques datant d'avant la glaciation des pôles en ce qui concerne le Groenland et l'Antarctique, De quand date la dernière glaciation ? Diverses études ont été effectuées à ce sujet et on peut affirmer sans trop d'erreurs que la glaciation de ces régions a débuté il y a environ 12 000 ans au plus tard ! Signalons à ce propos que la dernière glaciation est restée gravée dans la mémoire des hommes jusqu'à une proche antiquité. En effet, ce fait « est attesté par les **Avesta** qui avaient daté l'événement de 9 000 ans avant le prophète Zoroastre, qui vécut vers 600 avant le Christ » (J.-C. Pichon :

L'homme et les dieux, éditions Robert Laffont, 1965), ce qui corrobore les datations des géologues. (**Avesta** : ensemble des textes mazdéens, ou livres sacrés des anciens Perses, attribués à Zoroastre).

9. — Des montagnes en Antarctique sont indiquées avec leur altitude exacte, montagnes qui n'ont été découvertes que ces dernières années, d'autres ne l'étant pas encore.

Voilà brièvement exposés les faits les plus saillants concernant ces extraordinaires cartes. Signalons cependant que Piri Re'is ne fut pas le seul. « Il existe en effet une autre carte du monde connue sous le nom de carte de Gloreanus et qui figure à la bibliothèque de Bonn. Jusqu'à preuve du contraire, elle est datée de 1510. Elle serait donc antérieure à celle de Piri Re'is. Cette carte donne non seulement la configuration exacte de toute la côte atlantique de l'Amérique, du Canada à la Terre de Feu, ce qui est déjà extraordinaire, mais aussi de toute la côte pacifique, également du nord au sud » (Paul-Emile Vic-

tor, op. cit.). Rappelons que la côte pacifique du continent américain ne fut découverte (ou redécouverte) qu'en 1513 par Vasco Nunez de Balboa. La carte d'Orontus Finaeus, datée de 1531, donne également les contours de l'Antarctique ainsi que les montagnes **et les fleuves**. Enfin, Zénon (1380) montre le Groenland sous forme de trois îles avec **ses fleuves** et ses montagnes. Ces trois dernières cartes établies d'après des sources anciennes ont, d'après Hapgood, également servi à Piri Re'is pour l'établissement des siennes.

Signalons encore que, dans la même optique, les premières cartes de Mercator (1538) sont plus précises que celles de 1568 en ce qui concerne l'Amérique du Sud, ce qui indiquerait que les premières sont des copies d'anciennes tandis que les secondes auraient été établies d'après les données de son époque, les différences ayant été, suppose-t-on, attribuées par Mercator à des erreurs des anciennes ! (Hapgood op. cit.).

De ce qui précède, une conclusion s'impose : les cartes originales (vraisemblablement perdues à jamais) **ont dû être établies avant la glaciation des pôles**, c'est-à-dire **il y a au minimum 12 000 ans**, du moins en ce qui concerne ces régions. D'autre part, Mallery, Hapgood et le Département Hydrographique de l'U.S. Navy remarquent qu'ils ne voient pas comment ces cartes ont pu être dressées **sans le concours de l'aviation** ! Il ne faut pas oublier, dit Mallery, que, cette technique mise à part, pour dessiner des continents aussi grands que le Groenland, l'Antarctique et l'Amérique, il faut, en plus des explorateurs, des techniciens en hydrographie particulièrement compétents et organisés, familiers de l'astronomie aussi bien que des méthodes nécessaires de levée des cartes. Cela suppose donc, il y a 12 000 ans, l'existence d'une civilisation hautement évoluée sur le plan technique et scientifique. Hapgood est formel : « on a commencé il y a un siècle seulement à reculer les limites de l'Histoire et à retrouver les vestiges matériels de civilisations jusque là considérées comme mythiques (Troie, la Crète) ou mêmes inconnues (Sumer, les Hittites, la vallée de l'Indus). Il faut continuer les recherches qui devraient

obligatoirement conduire à la découverte de cette civilisation datant de 12 000 ans. »

Paul-Emile Victor va même plus loin : « En admettant qu'une telle civilisation ait existé il y a 10 000 ans sur le continent américain, encore conviendrait-il d'expliquer comment ses connaissances géographiques auraient pu parvenir en Europe. Puisque maintenant le mur de la raison est franchi, on peut laisser libre cours à l'imagination. Et si cette civilisation avancée avait existé alors non pas seulement en Amérique, mais sur toute la Terre ? Aurait-elle été d'origine extraterrestre ? » Sur ce dernier point, l'auteur détruit son hypothèse par d'autres suppositions qui semblent logiques. Mais où est la logique devant des faits qui nous mettent au pied d'un mur d'interrogations ? Comme le fait remarquer Andrew Tomas dans « Nous ne sommes pas les premiers », 1972, éditions Albin Michel : « Après tout, les tribus de la Nouvelle-Guinée et de l'Australie centrale sont bien encore à l'âge de la pierre pendant que simultanément, nous vivons à l'ère de la technologie. La même situation peut avoir existé dans un passé lointain. »

Les cartes de Piri Re'is sont un fait indiscutable, ainsi que celles que nous avons citées (Gloceanus, Zénon, etc...) qui existent encore à l'heure actuelle et sur lesquelles l'amiral turc se serait en partie fondé. Le tracé des pôles sous leurs glaces en fait remonter les sources fort loin dans le temps. Il n'y a pas d'autres hypothèses possibles que celles avancées par Mallery et Hapgood : les cartes d'origine datent d'au moins 12 000 ans et furent établies par voie aérienne ! ! ! C'est la raison pour laquelle cette énigme est évoquée par tous les auteurs qui se sont attachés à rassembler les faits à l'appui de l'hypothèse d'une intervention extraterrestre ou tout au moins d'une civilisation fort avancée dans une haute antiquité.

Von Däniken dans « Présence des extraterrestres », 1969, éd. Robert Laffont, avance l'hypothèse que cette civilisation connaissait la photographie et que les cartes d'origine furent relevées par ce procédé à partir d'un vaisseau spatial, car une photo prise à la perpendiculaire du Caire et à haute altitude don-

Etude et Recherche

L'extraordinaire explosion de 1908 dans la Taïga (3)

ne la configuration exacte des cartes de Piri Re'is avec les mêmes distorsions des continents. Charroux, dans son ouvrage « Histoire inconnue des hommes depuis 100 000 ans », 1963, éd. Robert Laffont, suppose que Piri Re'is aurait puisé ses connaissances dans les archives secrètes des prêtres égyptiens et musulmans lors d'un passage qu'il effectua en Egypte. Enfin, Kolosimo dans « Terre énigmatique », 1970, éd. Albin Michel, ainsi que Paul-Emile Victor (op. cit.) et Hapgood (op. cit.) signalent de nombreuses découvertes archéologiques troublantes en Amérique (des graffitis, céramiques, statues, etc...) qui semblent avoir un rapport tantôt avec les Phéniciens, tantôt avec les Egyptiens et qui prouveraient qu'à cette époque le chemin de l'Amérique était connu et qu'il fut perdu par la suite pour des raisons qui restent encore à élucider. Il semble, d'après ce que nous savons des Egyptiens et des Phéniciens, qu'ils aient été incapables de dresser les cartes qui à l'origine devaient être encore plus précises que celles de Piri Re'is. comme nous l'avons vu. Mais la brusque explosion des connaissances scientifiques (astronomie, mathématiques, médecine) et des capacités techniques (bâtiments, agriculture, navigation) semblerait indiquer, à la vue de ce qui vient d'être exposé, que ces civilisations étaient les dépositrices d'une civilisation antérieure beaucoup plus évoluée et mondiale, que l'on pourrait placer à l'époque de la réalisation supposée des cartes originales, c'est-à-dire avant la dernière glaciation des pôles. Mais ceci est une hypothèse personnelle. Espérons que de nouvelles données nous permettront dans un proche avenir de trancher le problème. Les faits troublants s'accumulent mais les hypothèses restent malgré tout gratuites pour le moment.

Pierre-M. Eisen.

L'explosion elle-même

L'explosion elle-même, « cette flamme qui jaillit et coupa le ciel en deux » ou bien « cette boule de feu qui se change en un instant en une colonne de feu qui disparaît instantanément », cela non plus ne correspond pas à l'explosion d'un bolide, explosion toujours plus ou moins sphérique, a fortiori quand il se déplace comme celui-ci tout au plus à la vitesse d'un avion de chasse supersonique.

Reprenons l'essentiel des témoignages, en commençant par ceux qui viennent des témoins les plus rapprochés du lieu de l'explosion. A 58 km, le poste de Vanovara ; Semenov, qui lui n'a pas vu la boule de feu s'exprime ainsi : « Soudainement le ciel fut coupé en deux et jusque très haut au-dessus de la forêt (il indique un angle de 50°) tout le ciel dans le nord fut en feu. J'ai ressenti une grande chaleur venant du nord et crus que ma chemise allait prendre feu. Au moment où le ciel s'ouvrit, un vent venant du nord et brûlant, comme sortant d'un canon, souffla sur nos huttes... »

A Vanovara encore : « Soudain je vis le ciel dans le nord s'ouvrir jusqu'au sol et du feu en sortit, nous fûmes terrifiés, mais le ciel se referma et tout de suite après, comme des coups de canon furent entendus. »

Vanovara encore (10), Semenov : « J'eus à peine le temps de baisser les yeux, et quand je les relevai, le feu avait disparu. » C'est le même que pour la première citation, mais il réDond ici à un autre enquêteur.

A 210 km. à Keïma : « Du côté nord, au-dessus de la forêt, une flamme s'élança vers le haut dans le ciel. »

A 408 km. à Niïne-Ilïmsk : « Quand la boule de feu approcha de l'horizon, elle se changea en une colonne de feu et instantanément tout disparut. » ; un autre : « En approchant de l'horizon la boule de feu prit une forme aplatie du haut et du bas et juste avant de toucher l'horizon elle eut l'apparence de deux colonnes de feu. »

A 490 km, à Kirensk : « Une colonne de feu apparut, de la forme d'un épieu. »

La colonne de feu a été vue également, mais sans que nous ayons les détails des réciis

des témoins, dans les localités éloignées suivantes : (1 p. 161)

A 500 km, Oust'Koutt

A 600 km, Vitim

A 770 km, Bodaïbo

Mais que disent les astronomes russes qui se sont occupés de la question ? Krinov (1 p. 159) : « Nous ne pouvons certainement pas accepter la colonne de feu comme l'aspect de l'explosion, comme Astapovitch l'a fait. En effet, pour qu'un témoin ait eu l'impression d'une colonne, sa partie supérieure devait être au moins à 10 ou 15° au-dessus de l'horizon, c'est-à-dire que sa hauteur aurait dû être de 80 km environ (Kirensk se trouve environ à 500 km au sud-est du lieu de chute). Il est clair qu'il n'a pas pu y avoir une colonne de pareille hauteur. »... Et voilà comment, parce qu'on ne peut les expliquer, on rejette des témoignages concordants, en grand nombre, venant de localités variées, simplement parce qu'ils sont incompatibles avec une idée préconçue...

Voyons à présent ce que nous pouvons déduire des témoignages. A 59 km, Vanovara : la flamme montait jusqu'à un angle de 50°, cela donne, 82,5 km.

A 490 km, Kirensk : en tenant compte de la courbure de la Terre, soit 19 km. pour 10° au-dessus de l'horizon, nous avons 105 km + 19 = 124 km ; pour 15° au-dessus de l'horizon, nous avons 152 km + 19 = 171 km.

Je ne vois pas comment Krinov a obtenu dans ces conditions seulement 80 km ?

A Oust-Koutt, mêmes chiffres que pour Kirensk. A Vitim, à 600 km : pour 10° nous avons 148 km, pour 15° nous avons 195 km.

A Bodaïbo, 770 km dans ce cas-ci, il n'est pas dit que la « colonne de feu » a été observée, mais seulement la flamme. Cependant, rien que la courbure de la Terre nous donne 47 km. Mais la carte hypsométrique du World Atlas soviétique 37-38 nous montre la localité Bodaïbo le long de la rivière Vitim dans une vallée encaissée où à trois kilomètres dans la direction du lieu de chute du bolide on trouve déjà des hauteurs de 300 mètres, ce qui donne par un calcul simplifié et inférieur à la réalité, 77 km. Total : 47 +

77 = 124 km, à quoi il convient d'ajouter au moins 1°, car il fallait tout de même que la flamme ait dépassé un peu l'horizon, ce qui fait 15 km environ, soit 139 km au total.

Ainsi le jet de feu a jailli en un instant à une hauteur qui doit se situer entre 100 et 200 km. Déduisant les 30 km minimum de l'altitude de l'explosion du bolide, c'est donc un jet de feu qui a parcouru entre 70 et 170 km dans un temps qui devait être de l'ordre de la seconde. Ceci est évidemment une estimation de temps très grossière, mais l'ordre de grandeur est je pense respecté. Rappelons encore une fois ce que les témoins ont dit : « Soudain le ciel s'ouvrit, du feu en sortit et aussitôt après le ciel se referma. » ; et : « Soudainement le ciel fut coupé en deux jusque très haut au-dessus de la forêt, le temps de baisser les yeux et de les relever, et tout avait disparu. », et un autre encore : « La boule de feu se changea en une colonne de feu et instantanément tout disparut. »

Ni l'annihilation de l'antimatière, déjà tout à fait exclue pour d'autres raisons, ni une explosion nucléaire, ni l'explosion de n'importe quelle bombe, ne se fait ainsi. L'explosion nucléaire est connue, il y a une boule extrêmement lumineuse et non un jet de feu. Cette boule gonfle, devient de moins en moins lumineuse et passe au rouge en même temps qu'elle monte dans le ciel, avec, sous elle, la colonne du champignon bien connu. Tout le phénomène dure des minutes et finalement le champignon est dispersé par les vents à différentes altitudes.

On se trouve ainsi de nouveau dans une impasse, les phénomènes qui se sont produits ne cadrant avec rien de ce qui est connu. Par contre, on peut à présent conclure que la direction de vol du bolide pouvait fort bien être différente de celle qui s'impose si on considère les traces de destruction de la forêt, causée par le jet incandescent dont la direction oblique par rapport au sol pouvait bien être sud-est alors que le bolide, lui, pouvait venir pratiquement du sud. Cela mettrait d'accord les astronomes qui ont à ce sujet les avis les plus divers, suivant qu'ils se fondent sur les témoignages ou sur les destructions au sol.

figure 8

Importance de l'accroissement annuel moyen en diamètre des arbres, en direction du nord et du sud, en haut, et de l'ouest et de l'est, en bas, à partir de l'épicentre ; en abscisse, distance en km (extrait de « Problèmes de la catastrophe de la TOUNGouska », A. V. Zolotov).

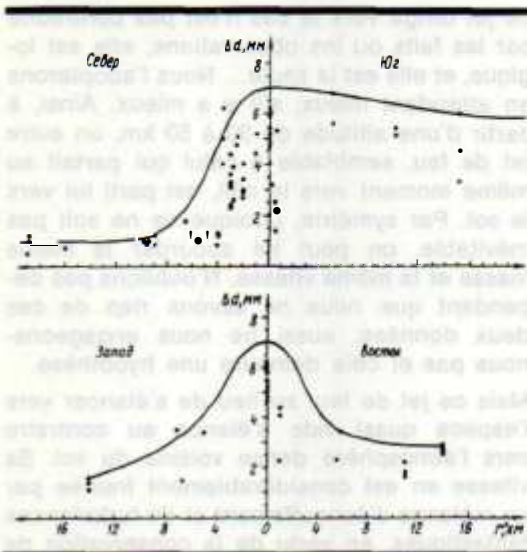
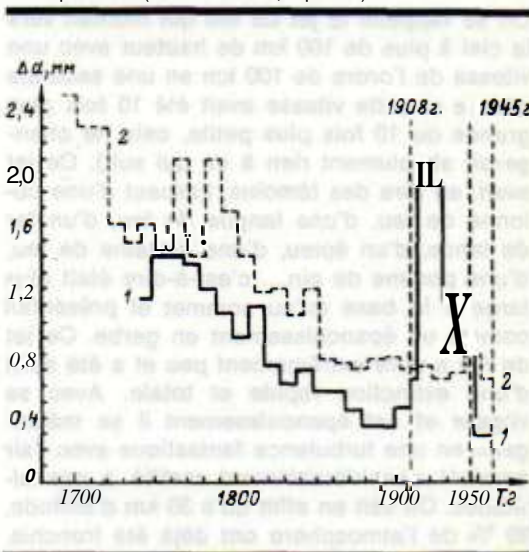


figure 9

Accroissement annuel du bois en diamètre : 1. Mélèze âgé de 227 ans dans la région de l'épicentre. 2. Mélèze de 266 ans dans la région de Vanovara à 65 km de l'épicentre (A. V. Zolotov, op. cit.).



La fertilité accrue dans le centre de la région dévastée.

Un phénomène encore considéré actuellement comme inexplicable est la fertilité extraordinaire d'une région autour de l'épicentre de destruction. Cette fertilité, qui atteint un maximum peu d'années après la dévastation, décroît depuis lors progressivement mais n'a pas encore disparu. Les missions russes envoyées successivement sur place ont constaté ce phénomène, Zolotov en particulier en 1945. Il en donne le compte rendu détaillé dans son livre (45), et conclut que la croissance anormalement vigoureuse est la conséquence directe de la catastrophe et vient d'un facteur stimulant, non encore étudié, qui s'est formé suite à l'explosion du « bolide ». Il constate que :

- 1" Cette croissance anormale est limitée à une région de 10 à 15 km de diamètre centrée sur l'épicentre des destructions, c'est-à-dire sur le point que surplombait l'explosion.
- 2" A plus grande distance de ce centre, la croissance n'est plus anormale, alors que les conditions d'incendie, d'éclaircie qui en résulte et de repousse ont été absolument les mêmes que dans la zone centrale.
- 3" Vers le nord-ouest, là où la forêt n'a pas été détruite, mais à proximité suffisante du point de chute, on retrouve la croissance anormale. Ainsi les causes telles que cen-

dres fertilisantes ou accroissement de l'éclaircissement dû aux arbres abattus sont à éliminer.

4" L'accroissement en hauteur des arbres, à conditions égales, passe de 5 à 15 cm par an à 35 et 45 cm dans la région à croissance anormale. Les mélèzes qui avant la catastrophe avaient une croissance annuelle de 0,3 à 0,5 mm en diamètre, passent pendant les 45 premières années à 5 et 6 mm et ont en ce temps rattrapé de vieux mélèzes de 250 et 300 ans.

5" Le facteur de croissance n'a pas été momentané, mais dure déjà depuis plusieurs dizaines d'années.

6" La croissance accrue est maximum à l'épicentre et décroît vers la périphérie de la zone de destruction, mais s'étend plus au sud-est que vers le nord-ouest.

7" L'effet du facteur de croissance diminue progressivement depuis le moment de la catastrophe.

Finalement Zolotov conclut qu'à ce jour il n'y a pas d'explication connue. Le texte que vous venez de lire n'est pas la reproduction mot à mot du texte de Zolotov, mais le résumé que j'en fais. Les figures 8 et 9, tirées du livre de Zolotov, montrent la variation de croissance de part et d'autre de l'épicentre et le graphique de croissance d'un vieux arbre avant et après la catastrophe.

On se rappelle le jet de feu qui montait vers le ciel à plus de 100 km de hauteur avec une vitesse de l'ordre de 100 km en une seconde (même si cette vitesse avait été 10 fois plus grande ou 10 fois plus petite, cela ne changerait absolument rien à ce qui suit). Ce jet avait, au dire des témoins, l'aspect d'une colonne de feu, d'une langue de feu, d'un fer de lance, d'un épieu, d'une fontaine de feu, d'une pomme de pin,... c'est-à-dire était plus large à la base qu'au sommet et présentait comme un épanouissement en gerbe. Ce jet de feu a duré extrêmement peu et a été suivi d'une extinction rapide et totale. Avec sa vitesse et cet épanouissement il se mélangeait en une turbulence fantastique avec l'air ambiant considérablement raréfié à ces altitudes. On sait en effet qu'à 30 km d'altitude, 99 % de l'atmosphère ont déjà été franchis. Mais vers le sol se passait le phénomène symétrique, que les témoins éloignés de centaines de kilomètres ne virent bien sûr que partiellement. En effet, la boule suivie des yeux jusqu'à son explosion au-dessus de l'horizon n'est pas « la base d'un jet de feu jaillissant vers le ciel », mais « se change en une colonne de feu ». On voit donc la boule ou plutôt l'emplacement qu'elle occupait, se situer quelque part dans cette colonne. Un témoin parle même de deux colonnes de feu... Faut-il interpréter cela comme une colonne partant vers le haut et une autre vers le bas ? Il ne spécifie pas lui-même et nous ne savons pas si c'est le sens de ses paroles...

Les témoignages sont donc maigres au sujet d'un jet de feu vers le bas, mais il y a tout de même les destructions de la Taïga, qui produites à partir d'une altitude de 30 à 50 km n'ont pu être dues à une explosion sphérique comme nous l'avons montré. Ces destructions sont bien par contre la conséquence qu'aurait eue un jet incandescent lancé vers le bas, inverse de celui qui a été vu, lancé vers le haut. Nous supposons donc qu'il en a été ainsi, quoique ceci s'apparente aux déductions qui ont été faites par les astronomes et critiquées tout au long de cette étude, déductions qui se basaient elles aussi sur une simple hypothèse, celle d'un météore ou d'une comète.

Cependant, jusqu'à présent, l'hypothèse de
ta

ce jet dirigé vers le bas n'est pas contredite par les faits ou les observations, elle est logique, et elle est la seule... Nous l'adopterons en attendant mieux, s'il y a mieux. Ainsi, à partir d'une altitude de 30 à 50 km, un autre jet de feu, semblable à celui qui partait au même moment vers le ciel, est parti lui vers le sol. Par symétrie, quoique ce ne soit pas inévitable, on peut lui accorder la même masse et la même vitesse. N'oublions pas cependant que nous ne savons rien de ces deux données, aussi ne nous engageons-nous pas et cela demeure une hypothèse.

Mais ce jet de feu, au lieu de s'élancer vers l'espace quasi vide s'élance au contraire vers l'atmosphère dense voisine du sol. Sa vitesse en est considérablement freinée par un mélange d'échauffement et de turbulences fantastiques, en vertu de la conservation de la quantité de mouvement, mais comme les dégâts l'ont prouvé, il heurte le sol, obliquement sans doute, comme le montre l'étendue plus grande des dévastations vers le sud-est (figures 2 et 7). Les témoins disent : « Le ciel s'ouvrit et un vent brûlant comme sortant d'un canon souffla venant du nord. » (1 p. 147) et des peuplades locales, des Evenkis qui se trouvaient le plus près de la catastrophe, à environ 50 km (1 o. 140) ont raconté : « Tôt le matin, alors que chacun dormait encore dans la tente, celle-ci fut enlevée dans les airs par le vent, avec ses occupants et quand elle retomba Akulina et Ivan étaient assommés mais les autres n'avaient que des contusions » et : « le sol trembla et un rugissement incroyablement puissant fut entendu, tout ce qui nous entourait était enveloppé de fumée et de brouillard provenant des arbres qui tombaient soufflés par le vent et en flammes. Finalement le rugissement s'éteignit et le vent baissa, mais la forêt continua de brûler. » Rappelons qu'à la périphérie de la zone de destruction seule la couronne des arbres a été brûlée (ce qui implique d'ailleurs comme cause le vent brûlant et non l'incendie classique de forêt). D'autres Evenkis, à proximité des premiers (1 p. 141), « furent réveillés par un grondement sourd, des explosions s'entendaient de partout, la terre tremblait et il y avait de puissants bruits de craquements.

figure 10

Partie centrale de la région **dévastée**, où les arbres sont restés **debout**, mais ébranchés par la poussée en cet endroit verticale du souffle d'air (extrait de « Giant Meteorites », E. L. Krinov).



Une terrible tempête se leva, pendant laquelle nous pouvions à peine tenir debout, elle abattit la forêt près de notre tente. » Tous ces témoignages excluent tout à fait une simple onde de choc.

Il y a encore le témoignage déjà cité, à 210 km de distance de l'épicentre, à **Kejma** : « J'entendis brusquement des détonations, mon cheval tomba sur les genoux. Du côté nord, au-dessus de la forêt, une flamme jaillit vers le ciel. Puis je vis que la forêt de pins était couchée par le vent et je pensai à un ouragan. Je saisis ma charrue à deux mains pour qu'elle ne soit pas emportée. Le vent était si fort qu'il emportait de la terre de surface et l'ouragan poussa un mascaret qui remonta le courant de la rivière Angara. » Une explosion nucléaire envoie une onde de choc, qui comme un vent instantané, peut renverser un homme, mais il n'y a jamais un ouragan courbant les arbres à 210 km de distance, à plus forte raison si l'explosion se produit entre 30 et 50 km d'altitude. Ce vent vient du lieu de l'explosion et il ne faut pas le confondre avec l'appel d'air en sens inverse provoqué par le champignon atomique qui monte dans le ciel.

Nous avons cité dans cette étude nombre de témoignages à l'appui de l'interprétation que nous donnons de la catastrophe. On pourrait croire qu'il y en a plusieurs, voire beaucoup, qui sont en contradiction avec elle. En toute sincérité, nous pensons pouvoir affirmer qu'à notre connaissance, il n'y en a pas un seul. Cela est même très étonnant, car il arrive souvent qu'un même phénomène soit décrit différemment par différents témoins, L'hypothèse du jet incandescent projeté vers

le ciel à une vitesse de l'ordre de 100 km/s est pour le moment parfaitement inexplicable. Cette vitesse est 20 fois supérieure à celle des gaz éjectés par les tuyères de nos fusées et indique ainsi une énergie 400 fois supérieure pour le même poids de matière éjectée, et une température avant détente, s'il y a eu détente, grosso modo 400 fois supérieure. Cette vitesse et cette énergie permettent d'expliquer les destructions de la Taïga et la carbonisation superficielle de l'écorce des arbres à 18 km de distance dans le sud-est et seulement à 6-8 km dans le nord-ouest. Au contraire une explosion nucléaire n'aurait pas eu une action directionnelle, mais une dévastation thermique à distribution circulaire autour de l'épicentre provoquée essentiellement par la radiation d'une boule de petit diamètre à des millions de degrés.

Cette vitesse de l'ordre de 100 km/s correspond bien elle aussi à des températures de millions de degrés, et à l'instant précis du départ du jet incandescent, la vitesse était certainement supérieure à celle estimée après un parcours d'une centaine de kilomètres et un brassage avec l'atmosphère rencontrée en chemin. Rappelons que le ralentissement est directement proportionnel au rapport des masses qui se sont mélangées, celle de l'atmosphère et celle initiale du jet de plasma, le plasma étant l'état de la matière à des températures de l'ordre de millions de degrés. Ainsi un effet de rayonnement a bien pu se superposer à celui d'un jet de gaz à haute température, mais ce dernier aurait certainement dominé dans la région sud-est où la destruction et la carbonisation des troncs et la cassure des branches, face au vent brûlant, s'est étendue plus loin.

Donnons ici un détail qui a son importance. Dans cette région sud-est, éloignée de l'épicentre, la cassure elle-même des branches est carbonisée, et les fibres mises à nu par ces cassures ont été carbonisées, alors que l'écorce même des branches ne l'est pas. Si cette carbonisation avait été due à une puissante onde de choc, qui naturellement élève localement la température de l'air à son passage et qui a été invoquée

par différents auteurs comme cause de la carbonisation, elle n'aurait pas pu brûler les fibres d'une cassure. En effet, ces fibres ne sont dégagées qu'au moment où la cassure est faite et où la branche a eu le temps de faire le mouvement qui l'a pliée et rompue. A ce moment l'onde de choc, et la température élevée provoquée par la compression de l'air, est passée depuis longtemps. Au contraire un vent brûlant a tout le temps de rompre les branches et de brûler des fibres mises à nu qui exposent une grande surface pour un faible diamètre.

Voyons maintenant le phénomène qui a peut-être été la cause de la fertilité anormale de la région. Nous avons vu que ce jet incandescent s'est refroidi et est devenu invisible, en une seconde peut-être, principalement par rayonnement dans la partie qui est filée vers le haut et sans doute, au contraire, principalement par mélange avec l'atmosphère dense pour celui qui a été lancé vers le sol.

La dernière partie du refroidissement, mettons depuis 3 000 jusqu'à 1 000 degrés, n'a duré, étant donnée la violence du jet de gaz et partant celle du mélange avec l'air ambiant, qu'une petite fraction de seconde. Cela étant, les conditions sont excellentes pour la combinaison de l'azote avec l'oxygène de l'air et la production du monoxyde d'azote (NO) ainsi que cela se passe dans le procédé industriel Birkeland pour la production d'engrais azotés. Un pourcentage de l'ordre de 3 % en NO n'est pas à exclure dans les gaz refroidis. Si d'autre part l'énergie de l'explosion a été de 10^{23} ergs, comme il est couramment admis, et en supposant 90 % de cette énergie perdue par rayonnement, les 10^{22} ergs restants ont pu produire 3 000 tonnes d'azote fixé, en adoptant le rendement connu de ce procédé de fabrication. Ce qui suffit pour donner à 30 000 ha, ou 300 km², une dose de 500 kg d'engrais à 20 % d'azote par hectare, dose qui n'est pas souvent dépassée. Maintenant si l'on admet le chiffre de 10^{24} ergs considéré par plusieurs, c'est pour 3 000 km² que cette quantité aurait suffi. Or la région à fertilité accrue doit avoir une centaine de km² à peine. Si dans ce jet de gaz qui les ont ba-

layées, un faible pourcentage avait été retenu par les feuilles, la matière organique en général et la terre, ou ramené peut-être par une pluie qui aurait suivi, la possibilité existe qu'une proportion non négligeable du monoxyde d'azote formé ait été fixé dans la région centrale la plus favorisée. On sait aussi qu'une modification favorable produite même une seule fois dans un milieu peut avoir des répercussions pendant un certain nombre d'années par suite du changement de l'équilibre écologique qu'elle a entraîné et qui peut ne se résorber que lentement après que la cause, l'apport d'azote dans le cas présent, a disparu.

Est-ce là une explication ? Nous ne prenons pas personnellement position, mais il ne semble pas impossible que les choses se soient passées ainsi.

Notons en passant que les Evenkis, qui se sont trouvés à 50 km environ de l'épicentre ont parlé d'une odeur de soufre que l'on sentait pendant l'ouragan. A 50 km de l'épicentre, la dilution dans l'air ambiant devait déjà être extrêmement importante et il n'est pas impossible que l'odeur suffocante du dioxyde d'azote NO₂ qui se forme immédiatement à partir du monoxyde au contact de l'air ait été pris par les Evenkis pour une odeur de soufre brûlé (39).

On pourrait croire que ce phénomène de combinaison de l'azote et de l'oxygène de l'air devrait se produire aussi pour une explosion nucléaire. En fait, c'est bien ce qui se passe, mais le refroidissement relativement lent pour une sphère énorme à haute température, entraîne inévitablement la décomposition du monoxyde d'azote formé. Il s'agit en effet d'une réaction réversible et endothermique et il est indispensable de « saisir » l'état stable à haute température en refroidissant brutalement, et c'est bien ce qui s'est passé pour le jet incandescent de la Toungouska.

(à suivre)

Maurice de San.

La propulsion des OVNI et ses effets secondaires

Le point sur la question

Voici venu le moment de dresser un bilan, essentiellement provisoire bien sûr, des tentatives de compréhension théorique du phénomène OVNI. Il nous semble opportun de récapituler d'abord les éléments dans le comportement de ces « engins » et dans les effets qu'ils produisent qui seraient susceptibles de nous guider vers leur mode de propulsion. Puisque la plupart des observateurs ont décrit les OVNI comme des engins, il semble en effet normal que l'on s'interroge sur le **mécanisme** de leur propulsion. Mais il faut reconnaître que leur structure et leurs performances nous laissent perplexes. Leur mode de propulsion doit être assez différent de tout ce que nous connaissons dans le cadre de notre science et de notre technologie actuelles. Parfois, mais c'est une exception, quelque chose qui ressemble à une tuyère éjectant des gaz enflammés est visible, surtout dans les formes **cigaroides**. Un processus par réaction intervient donc peut-être dans la propulsion d'une minorité d'engins, mais laisse l'immense majorité inexploitée.

Le rôle important de l'**électromagnétisme** est évident : les effets secondaires de ce type sont bien connus, nous ne nous y étendrons donc plus : coupure de l'allumage des voitures, pannes d'électricité, montres arrêtées, boussoles affolées, **rémanences** magnétiques sur les objets ferreux, sensation de picotement (typique d'un champ électrique intense), etc. La seule mais capitale question qui se pose est : l'électromagnétisme fournit-il le moyen de propulsion lui-même, ou n'est-il qu'une conséquence de celui-ci ?

Un effet spectaculaire qui mérite d'être relevé est l'**affolement des animaux**. On peut évoquer une plus grande sensibilité de leur part à un champ électromagnétique, à moins qu'il ne s'agisse de la perception d'ultrasons. La sensation de **chaleur**, le « séchage rapide sous la pluie » et, dans les cas les plus graves, la brûlure des **arbres**, du **sol**, voire du témoin, peuvent aussi être attribués à un rayonnement électromagnétique de basse fréquence, provoquant des vibrations et des rotations dans la matière au niveau moléculaire. On sait que ce principe est utilisé dans la méthode de « chauffage par induction ».

Il y a **plusieurs types de lumières** émises par les OVNI : certaines, localisées, ressemblent à des « feux de position » ; des alignements de rectangles lumineux peuvent être interprétés, par une analogie hâtive peut-être, comme des « hublots », mais ils sont souvent animés d'un clignotement... Parfois aussi les OVNI semblent se servir de « phares » émettant des **faisceaux** lumineux dont les caractéristiques étonnantes (faisceaux non dispersifs, pouvant être tronqués et courbés dans certains cas) donnent à penser qu'il ne s'agit pas de faisceaux de lumière proprement dite, mais d'une radiation ionisante qui produit de la lumière sur son passage. Enfin, dans un très grand nombre de cas, on observe les OVNI sous la forme d'objets entièrement entourés d'une vive luminosité, décrits même parfois comme une « boule de feu ». L'intensité et la couleur de cette lumière semblent être liées au mouvement de l'objet. Ainsi, on a vu souvent un « engin » qui avait atterri devenir plus lumineux avant de s'élever du sol. D'autre part, on peut admettre que cette lumière contient une proportion importante de rayons ultraviolets : on a souvent signalé en effet qu'elle ressemblait à un « arc électrique », et qu'elle provoquait une sensation de brûlure ou même des conjonctivites. Tout cela fait penser à une ionisation **de l'air** au voisinage immédiat de la surface de l'objet, et à une relation entre cette ionisation et le mécanisme de propulsion. Mais la nature de cette relation demeure encore mystérieuse.

Précisons au passage que l'éclat métallique souvent manifesté par les objets vus de jour ne nous semble en rien contradictoire avec la luminescence des objets nocturnes, la luminosité propre pouvant être cachée par celle du Soleil au même titre que l'éclat des étoiles.

La **radioactivité** n'est pas elle une caractéristique aussi marquante. Elle est même peu fréquente : s'agit-il d'engins d'un type particulier ou bien, tout simplement, dans la majorité des cas. a-t-on négligé ou n'a-t-on pas eu la possibilité de la mesurer ? De toute manière, on peut affirmer que, s'il y a irradiation, elle n'est pas forte au point de provoquer des dommages graves qui seraient inévitablement détectés.

Un effet doit encore être évoqué, parmi les plus étranges : les « cheveux d'ange », cette matière gélatineuse et blanchâtre qui se sublime rapidement après sa chute. Notre collaborateur M. Maurice de San traitera plus particulièrement de ce sujet dans un prochain numéro.

Il faut constater par ailleurs que certaines observations suggèrent fortement que les OVNI sont capables **d'exercer une force attractive sur leur environnement matériel**. Citons quelques exemples de cet effet, afin de montrer qu'il est compréhensible que certains aient songé à proposer l'existence d'un « champ antigravitationnel » ou d'un « champ gravitationnel artificiel. »

En avril 1958, au Brésil, entre Maceio et Paripueira, un engin de forme lenticulaire s'immobilise à 15 ou 20 m au-dessus de la mer, à 40 m de plusieurs témoins. L'un d'eux rapporte que « l'eau au-dessous de l'engin semblait bouillir ou être **aspirée vers le haut**, sans toutefois atteindre l'engin » (GEPA N° 6, 1964). Un réservoir d'eau s'est brusquement vidé en Italie (delta du Pô, octobre 1954 ; La Propulsion des Soucoupes Volantes, Jean Plantier, 1955, p. 104). A Poncey-sur-l'IGnon (Bourgogne), le 4 novembre 1954, une excavation, large de 50 à 70 cm et longue de 150 cm, a été produite dans un champ à l'endroit où un objet lumineux s'était posé pendant quelques minutes. La terre semblait avoir été **arrachée par une force ascendante**, laissant à nu les racines des végétaux, pour retomber ensuite par mottes autour du trou (Alerte dans le Ciel, Charles Garreau, 1956, p. 239 et Mystérieux Objets Célestes, Aimé Michel, 1958, p. 118). A Po-di-Gnocca (Italie), le 15 novembre 1954, on a trouvé un cratère de 6 m dans des circonstances semblables (Aimé Michel, op. cit. p. 305).

Rappelons aussi l'affaire de **l'avion immobilisé en l'air**, moteur calé, en dessous d'un OVNI, évoquée dans notre Historique (Inforespace N° 1, p. 8) et celle de la **voiture soulevée** au passage à la verticale d'un OVNI et retombant ensuite lourdement sur la route... Cette même aventure est arrivée à un cheval, **aspiré** jusqu'à 3 m de hauteur (Haute-Garonne, octobre 1954 ; rapporté dans LDLN N° 109, p. 17, décembre 1970).

Puisque l'effet produit **est semblable** à celui d'une force qui agirait sur les corps en fonction de leur masse, comme la force de **pesanteur**, mais dans un autre sens, on peut être tenté d'admettre que cette « lévitation **est réellement produite** par une force de ce genre. Mais ceci n'est qu'une hypothèse, qu'aucune observation ne soutient dans le cadre de la physique actuelle. Il est d'ailleurs possible de se passer de cette hypothèse pour l'interprétation des effets que nous venons de citer, comme il sera **montré** dans un article ultérieur. Mais dans le cadre de cet article-ci, nous voulons nous contenter d'une analyse critique de la valeur que l'on peut attacher à l'hypothèse d'un « champ antigravitationnel ». Dans les numéros 1 à 4 d'INFORESPACE, on a essayé de fournir une information aussi objective et fidèle que possible sur des théories de ce genre, telles qu'elles ont été proposées par divers auteurs. Il est donc normal que le lecteur puisse aussi trouver une information objective sur les difficultés que ces théories soulèvent.

L'hypothèse fondamentale qu'elles postulent est celle de **l'existence d'un champ de force, de type gravitationnel, agissant sur toutes les parties de l'engin et sur son environnement immédiat**. Cette hypothèse semble avoir été formulée d'abord par **Plantier** (La Propulsion des Soucoupes Volantes par action directe sur l'atome, 1955). Elle a été proposée surtout parce qu'elle présente les avantages suivants :

- 1) Un champ de type gravitationnel, produisant des forces proportionnelles à la masse des corps sur lesquels il agit, procure à chacun d'eux, selon les lois fondamentales de la mécanique, **la même accélération**. On pourrait ainsi rendre compte des accélérations foudroyantes des OVNI et de leurs virages à angle vif sans devoir s'inquiéter de la résistance des matériaux de l'engin ni de la vulnérabilité des occupants, dont l'existence est attestée par de nombreux observateurs. Chacun des atomes de l'appareil et de ses passagers **suivrait** en effet en bloc les mouvements que la force artificielle lui imprime et tout se passerait comme si la masse, c'est-à-dire l'inertie ou résistance au mouvement, était abolie.

2) une certaine extension du champ antigravitationnel autour de l'engin conduirait à un **entraînement de l'air**. Si l'intensité du champ diminue progressivement au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'engin, il en résultera un gradient d'accélération et de vitesses dans l'air ambiant, ce qui permettrait de rendre compte de l'absence de « bang » transsonique.

3) Enfin, il est évident qu'un engin de ce genre pourrait fonctionner aussi bien dans l'eau que dans l'air, conformément au caractère **amphibie** des OVNI.

Tout en reconnaissant l'importance de ces avantages, il faut examiner aussi les inconvénients. En premier lieu, nous devons reconnaître qu'il est **bien difficile de concevoir un mécanisme raisonnable** qui puisse rendre compte de ce qui est supposé. Il faut admettre en effet que se produit une modification locale du champ gravifique terrestre telle que : 1) cette modification se déplace avec l'engin ; 2) son intensité ainsi que son orientation puissent être changées à volonté.

Plantier lui-même n'a pas proposé de solution à ce problème, se contentant de suggérer que l'énergie serait puisée dans « l'espace », c'est-à-dire « le vide », en faisant abstraction, pour les besoins de la cause, du principe de la conservation de l'énergie.

Pagès a essayé d'explicitier comment le « vide » pourrait conduire à l'existence d'un champ antigravitationnel. Mais son explication se résume hélas à une analogie assez naïve avec le principe d'**Archimède**. Le moins qu'on puisse dire est que les hypothèses de base de Plantier ou de **Pagès** apparaissent fort gratuites, ce qui est scientifiquement assez gênant.

Quant à **Cramp** (*Piece for a Jig-Saw*, 1966), il considère un autre mécanisme, faisant appel à une « source » qui se déplacerait avec l'engin et qui créerait un champ gravifique (attractif ou répulsif) agissant sur l'OVNI en même temps que le champ gravifique terrestre. Mais il se voit obligé d'admettre que cette source échappe, pour sa part, à l'action du champ gravifique de la Terre et de l'engin, ce qui est, pour le moins, contraire au principe de l'action et de la réaction.

Une autre difficulté provient de l'hypothèse inhérente à ce genre de théorie, que c'est l'OVNI lui-même qui constituerait, d'une manière ou d'une autre, la source du champ antigravifique **postulé**. Or, **il est impossible qu'un objet puisse produire une force agissant sur lui-même**. Nous devons donc abandonner l'idée que l'OVNI produit un champ gravifique par lequel il se propulse lui-même. Mais il y a moyen de tourner cette difficulté en considérant une action indirecte. Il suffirait en effet d'**admettre que l'OVNI exerce une force de répulsion sur la Terre**. Celle-ci agirait alors par réaction sur l'engin. On aurait bien l'effet d'une force d'« anti-pesanteur », mais il nous faut voir maintenant quelles justifications théoriques on pourrait donner à l'existence d'une telle force de répulsion.

Il a été suggéré de prendre en considération des **masses négatives**. L'attraction entre masses de même signe serait remplacée par une répulsion entre masses de signe opposé, inversement à ce qui se passe pour les charges électriques. Cela n'est pas impossible, mais cela ne permet pas encore de rendre compte de la modification à volonté de l'orientation et de l'intensité des forces. On n'aurait que des forces centrales, par rapport à la Terre, et leur grandeur **dépendrait** de la valeur de la masse négative de l'OVNI, sans qu'on puisse **espérer** changer celle-ci d'une façon importante. De toute manière, il n'y aurait plus entraînement de l'air ambiant mais le contraire, et il faudrait même s'attendre à des catastrophes au contact entre cette matière de masse négative et notre matière usuelle.

Selon une autre proposition, on devrait considérer **une force gravifique d'un type nouveau**, qui serait **engendrée** par des courants de matière et agirait sur des courants de matière, par analogie avec ce qui se passe en **électromagnétisme**. On sait en effet qu'un courant électrique produit un champ **magnétique** et que celui-ci agit sur un courant électrique, ce qui s'exprime par la force de Lorentz. Mais il est peu probable que ce processus, s'il existe, puisse rendre compte des évolutions des OVNI, et cela pour des raisons d'intensité, l'effet étant inobservable à notre

échelle physique usuelle.

Il nous faut encore rappeler le modèle de soucoupe volante dû à **R.H.B. Winder**, qui doit être traité à part, car cet auteur aborde le problème d'une manière toute différente : son projet est très **détaillé**, il ne fait qu'extrapoler raisonnablement à partir de nos techniques, mais ne **paie-t-il** pas cette vraisemblance par une adéquation trop partielle aux évolutions des OVNI les plus classiques ? Les effets électromagnétiques sont qualitativement les mêmes, mais semblent beaucoup moins intenses. Winder explique mal la résistance du matériel et des passagers aux énormes forces magnétiques et aux accélérations brutales et surtout, si maniable que soit son prototype comparé à nos avions, il ne donne pas l'impression de mobilité parfaite en tous sens qui est la **caractéristique** la plus frappante des OVNI. Le **déplacement**, surtout en formation, est étroitement tributaire du caractère axial de la propulsion. Ce modèle rend toutefois fort bien compte de certains témoignages et correspond peut-être à un type particulier d'OVNI, mais nous pensons qu'il y en a **d'autres**, beaucoup plus complexes.

Quelles conclusions provisoires pouvons-nous présenter au terme de ce rapide survol ? il faut certes respecter le courage et l'imagination des pionniers qui ont proposé les premières **hypotheses**, même si celle-ci se **ré-**vélaient intenables, car « la science est un cimetière d'hypothèses » et toute idée, si on la discute à fond, peut être un facteur de progrès. Mais franchement, ayant toutes les données en **main**, nous pensons qu'aucune des théories en présence n'explique la propulsion des OVNI de manière à la fois complète, cohérente et scientifiquement admissible.

Certains nous reprocheront peut-être ce dernier terme. Notre ferme conviction est qu'un garde-fou **est plus que** jamais nécessaire quand on aborde **un domaine** aussi **fantastique**. Nous pensons notamment aux cas de disparition sur place où un objet aux contours préalablement nets se dissipe **lente-**ment tel un nuage... La science nous offre, en face de tels faits, non un dogme mais une méthode qui permet de les aborder avec le

moindre risque de divaguer. La science ne nie pas le fait nouveau en soi, elle conteste seulement, avec raisons détaillées à l'appui, les interprétations que certains croient pouvoir en donner. Il ne s'agit pas de respecter la science comme un dogme immuable, mais de constater que les lois physiques ne peuvent être renversées comme on veut, pour la simple raison que les lois de la science sont bâties sur d'innombrables faits. Si on peut et doit parfois **réviser** l'interprétation qu'on leur donne, ces faits demeurent et il serait vain de ne pas en tenir compte.

Mais nous pensons que la nécessité d'abandonner les théories proposées à ce jour n'est pas une raison suffisante pour conclure qu'il est impossible de trouver une explication rationnelle du phénomène OVNI. Il faut continuer la recherche, en partant des données d'observation et des lois physiques acquises, sans se laisser décourager par ce qui pourrait ressembler à un échec. Il faut au contraire que la difficulté du problème puisse **être** ressentie comme un défi lancé aux **hom-**mes de science !

Jacques **Scornaux**.

Auguste Meessen.

Professeur
de physique théorique
à l'Université Catholique
de Louvain.

Les affiches d'INFORESPACE

Que ce soit :

- sur les panneaux d'affichage réservés au personnel, si vous travaillez au bureau ou en usine ;
 - sur les valves des étudiants, si vous êtes dans l'enseignement — de l'un ou de l'autre **côté** de la barrière !
 - dans votre magasin, si vous êtes commerçant ;
 - dans les locaux de votre club, si vous êtes sportif ;
 - dans ceux de la société de bienfaisance ou de musique ou de la fraternelle d'anciens combattants ou d'anciens étudiants dont vous êtes membre,
- VOJS pouvez placer une affiche d'INFORESPACE !

Faites-nous savoir combien il vous en faut, nous vous **lèrons aussitôt** parvenir gratuitement le nombre désiré. **Attention !** Ne pas afficher dans un lieu public sans timbre fiscal (1 F).

Extraterrestres ou Univers Parallèles : les deux pourraient être vrais.

Brinsley Le Poer Trench est bien connu dans le monde de l'Ufologie pour ses ouvrages, entre autres « Le peuple du ciel » (Ed. J'ai Lu), « **Operation Earth** » et « The Flying Saucer Story » (Ed. Neville Spearman). Il est d'ailleurs le président international du réseau de groupements ufologiques « **Contact** » répandu en de nombreux pays. Ce grand chercheur anglais entame ici une série d'articles qu'il a bien voulu nous confier. Nous tenons à l'en remercier, ainsi que pour le soutien qu'il a apporté dès le début à nos efforts.

Dans les années 50 et le début des années 60, l'opinion générale parmi les ufologues donnait aux OVNI des origines extraterrestres, c'est-à-dire, si ce n'est de notre Système Solaire, de quelque part ailleurs dans notre galaxie : c'était l'hypothèse extraterrestre (HET). Aujourd'hui, le pendule a oscillé dans l'autre sens et l'opinion en vogue semble être que les OVNI proviennent d'Univers Parallèles invisibles. Franchement, si on jette un coup d'œil rétrospectif, nous savons vraiment très peu de chose. Cependant, j'aimerais soumettre certaines pensées à votre réflexion.

Avant tout, bien que je pense qu'il y ait beaucoup à dire sur le concept d'Univers Parallèle, je ne pense pas que l'HET doive être entièrement rejetée. Il me semble que l'ufologie est en train de se mettre dans une situation semblable aux modes vestimentaires féminines : mini une année, maxi la suivante.

Jetons un nouveau regard sur cette HET quelque peu discréditée. Le premier point qui vient à notre attention est que les astronomes américains. Sir Bernard Lovell, directeur du radiotélescope de Jodrell Bank, Fred Hoyle, professeur d'astronomie à l'université de Cambridge, et le Dr Carl Sagan, de l'université Cornell, ont tous postulé que des millions de planètes dans notre galaxie, la Voie Lactée, et en fait dans les autres galaxies, pouvaient bien être habitées. Plus encore. Fred Hoyle a suggéré qu'il pourrait exister une civilisation galactique et que nous devrions inscrire notre nom dans ce qu'il appelle « L'Annuaire téléphonique galactique ».

Il doit effectivement y avoir une vie intelligente sur des millions de planètes dans notre univers physique : on ne pourrait avoir un tas de boules de limon vides flottant au hasard de l'espace, dépourvues de vie. Ce serait une moquerie de la Création ! Cela n'aurait pas le moindre sens.

Maintenant, notre actuelle technologie terres-

tre est née il y a quelque 200 ans seulement, et nous ne sommes qu'une planète moyenne de troisième rang. Sur la base de la loi des probabilités, il doit exister dans la galaxie des planètes bien plus évoluées en tout domaine, peut-être des milliers voire des millions d'années en avance sur nous. Imaginez ce qu'il pourrait s'y accomplir !

Le grand argument que les ufologues anti-HET et les hommes de science présentent contre l'HET est celui des distances parcourues par les OVNI pour venir jusqu'à nous. Ils relèvent le nombre d'années-lumière que cela représente. Je reconnais que les distances sont astronomiques et même terrifiantes. Une année-lumière vaut à peu près 9 450 milliards de kilomètres, et quand vous pensez que le système stellaire le plus proche, en dehors de notre Système Solaire, est Proxima Centauri, à 40 000 milliards de kilomètres, vous comprenez ce que je veux dire.

Les critiques anti-HET avancent qu'il faudrait un nombre effarant d'années aux OVNI pour venir du plus proche système stellaire, et de nombreux scientifiques ont ajouté qu'il était impossible de voyager plus vite que la lumière (environ 300 000 km/s), et que donc il nous serait impossible d'atteindre les étoiles, et sans doute aussi pour les OVNI de venir jusqu'à nous. Ils disaient qu'Albert Einstein avait établi comme un fait que nous ne pourrions voyager plus vite que la lumière et que c'était là le point final sur la question !

Il apparaît évidemment aujourd'hui que ce n'était pas exact. Ivan T. Sanderson, le biologiste bien connu, membre de la Royal Society, ancien membre du service de renseignement naval britannique et résidant aujourd'hui aux Etats-Unis, est l'auteur de deux livres intéressants sur les OVNI. Nous lui devons de nous avoir exposé qu'Einstein ne voulait pas dire une telle chose. Sanderson était un ami personnel d'Einstein, et peu avant la mort du grand homme, eut une en-

trevue avec lui. Tout ce qu'Einstein envisageait était qu'un objet se déplaçant à la vitesse de la lumière verrait sa masse devenir infinie.

John A. Wheeler, professeur de physique à l'université de Princeton, fut, pour le meilleur et pour le pire, co-inventeur de la bombe à hydrogène. Il a accompli certaines recherches approfondies à propos des théories d'Einstein et est arrivé à l'idée que nous pourrions d'une manière déterminée atteindre les étoiles un beau jour. Un article sur ses travaux fut publié le 7 mai 1971 dans le Daily Telegraph Colour Magazine, sous la signature d'Adrian Berry. Bien que cet article ne traitât pas des OVNI, mais de la possibilité pour nous d'atteindre les étoiles — et le professeur Wheeler pense qu'il est plus que possible que nous en serons capables, comme il résulte de ses conclusions — mon opinion réfléchie est que cet article devrait être une lecture de base pour tout ufologue. C'est le plus important article qui ait jamais paru, traitant des travaux d'un éminent savant sur les voyages spatiaux.

Je n'ai pas la place ici pour entrer dans tous les détails techniques de cet article. Essayez, si cela vous est possible, d'obtenir une copie du Daily Telegraph. En bref, le professeur Wheeler, en conclusion de ses travaux, estime qu'il nous est possible d'atteindre les étoiles **quasi instantanément**, à condition de connaître le procédé. Ce déplacement ne nécessiterait pas les nombreuses années envisagées par le groupe anti-HET. Toute la question est que, comme il arrive si souvent, la plupart des gens considèrent un problème en se fondant sur leurs connaissances présentes, ce qui, très franchement, est un comportement ridicule dans le domaine de l'ufologie. Nous avons probablement affaire à des gens en avance sur nous de milliers, peut-être de millions d'années dans tous les domaines. Jetons maintenant un coup d'œil sur le concept d'Univers Parallèle. Avant tout, je dois clairement préciser que, selon le professeur Wheeler, nous devrions traverser pour atteindre les étoiles une région où Temps et Espace n'existent pas, assez semblable à l'Hyperespace dont traitent les auteurs de science-fiction. Wheeler l'appelle « Superspace ». 20

Quand je lus l'article à propos de ses travaux, cela me fit tressaillir, car dans mon livre « *Forgotten Heritage* » (Héritage oublié), publié en 1964, j'avais écrit quelque chose d'approchant. Wheeler avance que la forme de l'univers physique serait celle d'un beignet soufflé à la surface duquel se situeraient toutes les étoiles et galaxies. Le creux à l'intérieur de cette surface incurvée représente la mystérieuse région du Superspace, où Temps et Espace n'existent pas. Tout voyage à travers celui-ci est donc instantané.

Dans mon livre, je supposais que l'univers physique et l'humanité avaient été originellement façonnés par certains des « Fils de Dieu », et que cet univers dans lequel se déroule notre existence était bâtard, dérivant de 4 univers cosmiques originaux. Le professeur Wheeler avançait que cet univers physique était une addition à quelque chose créé auparavant, appuyant mes propres conclusions. Cependant, ce que je désire mettre en évidence dans cet article est qu'il est plus que possible que des gens d'autres planètes dans notre univers, c'est-à-dire de diverses galaxies, soient capables de nous visiter. Le professeur Wheeler nous a montré, dans l'article publié par Adrian Berry, qu'il nous était possible de visiter les étoiles. Le corollaire doit dès lors être vrai également, que les OVNI peuvent nous rendre visite ! Particulièrement s'ils sont tellement plus avancés que nous, ce que de nombreuses planètes dans l'univers doivent évidemment être.

Il semble que la réponse **quant** au lieu d'origine des OVNI soit un mélange de l'hypothèse extraterrestre et de celle des Univers Parallèles. Toutes les deux peuvent avoir leur part dans ce mystère cosmique.

Brinsley Le Poer Trench

traduction de Jacques Scornaux.

Nos enquêtes

Juillet 1972 : une mini-vague ?

Comme nous vous l'avions proposé dans le numéro précédent, nous poursuivons aujourd'hui la publication des nombreuses observations qui furent faites durant le mois de juillet de l'année dernière.

Dans le premier article nous nous étions limités à relater les remarquables événements du mardi 4. Nous enchaînerons avec l'observation de Mme Trenteseau, habitant Overijse, qui dans la nuit du 4 au 5, vers une heure du matin, aperçut depuis sa salle de bain une forte lumière blanche se déplaçant lentement du nord-nord-ouest vers le sud-sud-est. Intriguée par son aspect inhabituel, elle s'approcha de la fenêtre et observa ce qu'elle décrivit comme une grosse étoile suivie d'une source ponctuelle rouge, dérivant dans le ciel à 40° d'élévation. L'« objet » stoppa brusquement et gagna encore en intensité lumineuse. Après 3 minutes, rien de neuf ne se produisant, le témoin retourna se coucher. Son mari, réveillé une heure plus tard, constata que le phénomène se trouvait toujours à l'endroit indiqué par son épouse.

Dans la matinée de ce même jour, vers 10 h 15, M. C. S., de Bruxelles, remarqua depuis son domicile en direction du sud un petit objet de couleur argentée, stationnaire assez bas dans le ciel, qui oscillait violemment de gauche à droite. Le témoin interrompit son observation le temps d'aller quérir son appareil de photo. Quand il revint à la fenêtre, il ne revit pas immédiatement l'objet au même emplacement. Après quelques instants il put toutefois le repérer plus à l'est qui s'éloignait silencieusement. Il n'eut le temps que d'en prendre une photo qui après développement ne révéla qu'un tout petit point de la grosseur d'une étoile.

A peine deux heures plus tard, vers 12 h 10, à Jemeppe-sur-Sambre, M. Legrand en arrêtant sa voiture en face de son domicile, eut l'attention attirée par une douzaine d'objets blanchâtres de forme imprécise voltigeant dans le ciel à basse altitude et faisant penser à des feuilles de papier tourbillonnant dans le vent, alors que celui-ci était nul. Le phénomène se déplaçait silencieusement en direction du nord-nord-ouest en un mouvement ascendant. Le témoin, ne s'y intéressant que brièvement, interpella un voisin qui pour-

suivit l'observation. Ce dernier, qui observa plus attentivement le phénomène, le décrivit comme se composant de deux objets informes blanchâtres d'aspect floconneux tournant lentement en se relayant autour d'un troisième objet triangulaire rouge sombre. Cette formation se déplaçait sans bruit en direction du nord et disparut après quelques minutes derrière des arbres formant écran.

Le lendemain, un habitant de Seraing observa à 18 h 04 le passage silencieux d'un engin de coloration orange et de forme allongée dont la grandeur apparente équivalait à un quart de pouce le bras tendu. L'objet se dirigeait à vive allure de Val-Saint-Lambert vers Liège à une altitude que le témoin estima à 1 000 ou 2 000 mètres.

Le 8 à 0 h 15, M. R. Alquinne et son épouse aperçurent depuis la courette qui jouxte leur habitation à Courcelles, un faisceau lumineux rouge immobile à l'horizontale en direction du sud-sud-ouest par 50° d'élévation. L'observation, faite à la jumelle 7 x 50, dura jusqu'à 0 h 40, passant par une succession d'extinctions et d'accroissements d'intensité à des intervalles de 3 à 4 minutes, sans changement de coloration. Aucun bruit ne fut perçu.

L'on crut bien ce jour-là que les événements du 4 étaient sur le point de recommencer, lorsque parvint un nouveau rapport d'observation de la troupe de guides en vacances à Lamonville. Le phénomène se présentait cette fois encore comme un triangle équilatéral formé de trois taches blanches progressant silencieusement vers le sud. Il était 21 h 15 exactement. Après 3 minutes d'observation, un avion vint croiser la trajectoire de l'objet, qui prit alors une coloration rouge et gagna aussitôt en altitude pour se perdre dans le ciel. Il y avait 23 témoins.

Le même soir vers 21 h 30, M. et Mme Leempoels, revenant de promenade vers Chéoux (près de Marche-en-Famenne), remarquèrent le passage silencieux d'un point lumineux suivant une trajectoire nord-nord-est vers sud-sud-ouest. Pensant qu'il s'agissait d'un satellite, ils furent très étonnés de le voir s'arrêter brusquement. Après 15 secondes environ, le phénomène reprit sa course dans la même direction en accélérant brutalement.

Plus tard dans la nuit, une observation eut lieu à nouveau dans la région de Charleroi. Au moins mille personnes se pressaient devant la désormais célèbre « maison hantée » d'Anderlues dans l'espoir d'assister aux manifestations de l'esprit frappeur qui battait tous les records de popularité depuis plusieurs soirs dans la région. Bien des heures s'étaient déjà écoulées, et la foule, infatigable, attendait toujours le bon vouloir du « fantôme » tapageur qui paraissait peu enclin à se livrer à ses démonstrations nocturnes quotidiennes. Captivée essentiellement par la demeure mystérieuse, l'assistance ne prêta guère attention à un phénomène insolite qui apparut vers minuit **presqu'à l'aplomb** du lieu du rassemblement. Un fin trait lumineux blanc rectiligne évoluait avec **lenteur**, apparemment très haut dans le ciel. Ayant une position oblique au début de l'observation, il était disposé horizontalement environ une demi-heure plus tard, et après une dizaine de minutes encore, s'éloigna et disparut. La foule s'amusa de ce spectacle inattendu sans y accorder toutefois beaucoup d'importance car elle n'était manifestement pas là pour s'intéresser à un quelconque phénomène OVNI. Vers une heure du matin, le trait lumineux réapparut au même endroit et amorça soudain un mouvement descendant vertical. Il sembla se scinder en trois parties, dont chacune était entourée d'un halo blanchâtre. Quelques secondes plus tard, le phénomène disparut définitivement. D'aucuns souligneront peut-être dans cet événement l'intrusion des « poltergeists » dans le phénomène OVNI.

Le mardi 11, entre 19 h 20 et 19 h 30, M. Paul Licour, habitant Ath, remarqua en direction de nord un ensemble de huit boules blanchâtres disposées en octogone. Elles avaient un aspect d'ouate, ne produisaient aucune luminosité et se tenaient immobiles assez bas dans le ciel dégagé. Au bout de 5 minutes, la formation s'évanouit en moins d'une minute, fondant comme neige au soleil.

Dans la nuit de ce même jour à quelques kilomètres de là, Mme Deramaix observa pendant plus d'une heure à partir de 22 h 45. un très gros point lumineux qui changeait régulièrement de couleur. Le témoin se trou-

vait à Irchonwelz et regardait en direction du sud-ouest cette « grosse étoile » située à 45° d'élévation environ et qui à trois reprises s'éteignit complètement au passage d'avions de ligne.

Le jeudi 13, Mme M. B., de Bruxelles, observa pendant quelques minutes, vers 22 h 10, depuis la digue de Knokke-Le Zoute, le passage d'un objet rond en provenance de Zeebrugge se dirigeant à vitesse constante et peu élevée vers la Hollande. Le mobile était lumineux, blanc jaunâtre, et entouré d'un halo non scintillant de même couleur.

A quelques kilomètres de là, M. Roger Pauwels de Bruxelles, observa de nuit depuis la plage de Duinbergen, dans la deuxième quinzaine de juillet, le témoin ne se souvenant plus du jour exact, trois sphères lumineuses disposées en triangle. La formation qui se déplaçait lentement au-dessus de la mer à faible altitude, se dirigeait approximativement de Knokke vers Heist sans le moindre bruit et disparut subitement au bout d'une dizaine de secondes.

Dans la soirée du vendredi 14, entre 22 h 30 et 23 h 00, une nouvelle observation nous ramène à l'est du pays. La cité ardente célébrait l'anniversaire des élans révolutionnaires du peuple de Paris par un feu d'artifice tiré depuis l'esplanade du Palais des Congrès. Comme d'autres Liégeois, Mme Swerts et ses enfants s'étaient rendus au pied de la basilique de Cointe afin de mieux jouir du spectacle. En attendant que celui-ci débute, Mme Swerts contemplait le ciel nocturne bien dégagé, quand elle remarqua fortuitement trois points lumineux disposés en triangle s'avançant du nord-ouest vers le sud-est. Elle pensa d'abord qu'il s'agissait d'un avion et en fit part à ses enfants. Aussi les témoins furent-ils très étonnés quand le phénomène accéléra brutalement et s'éloigna sans aucun bruit en montant légèrement, sans toutefois changer de direction. La durée de l'observation a dû être de deux minutes environ.

Après un orage le lundi 17 vers 22 h 00, trois témoins aperçurent pendant 3 à 4 minutes depuis Olne un phénomène lumineux rouge-orange de forme lenticulaire, immobile dans le ciel en direction de Beaufays (sud-ouest).

Le mercredi 19, l'actualité nous ramène à Faymonville. Ce soir-là M. et Mme Mathar et leurs deux enfants se trouvaient chez eux et regardaient l'émission télévisée « Jeux sans frontières » (renseignements pris à la RTB. l'émission s'est terminée exactement à 22 h 20 min 10 s). Immédiatement après la fin de cette retransmission, toute la famille quitta la maison pour se rendre au domicile des parents de Mme Mathar. La nuit était chaude et le ciel sans nuage était piqué d'étoiles. Aux environs de 22 h 35, le petit groupe devait se trouver sur la route de Wévercé quand Mme Mathar, qui marchait en tête accompagnée de l'aîné des enfants, se retourna vers son mari et remarqua alors sur sa gauche en direction du sud-sud-est un point lumineux apparaissant à hauteur des cheminées du haut du village. Cette grosse « étoile » rouge-orange se déplaçait à faible altitude et à vitesse constante en direction du nord-nord-ouest. En passant devant l'habitation de M. Giet qui se trouvait dehors, les Mathar lui firent remarquer l'étrange phénomène qui s'avancéait vers eux.

C'est alors que Mme Mathar se souvint avoir lu récemment un article exposant les événements du 4 juillet et notamment l'observation faite par un habitant de la commune. Se rappelant qu'on y mentionnait le numéro d'appel de la SOBEPS, elle courut jusque chez ses parents pour téléphoner immédiatement à Bruxelles. Avant de franchir le seuil, elle se retourna une dernière fois et vit que le phénomène s'était considérablement rapproché. Elle put cette fois distinguer une forme précise qui, comme le faisait remarquer son fils, pouvait ressembler à un chapeau. Les contours étaient très nets et la couleur plus claire qu'au début de l'observation. Des nuances plus sombres donnaient une impression de volume et, bien que diffuse, la luminosité n'éclairait pas le paysage. Mme Mathar interrompit alors son observation et se précipita pour appeler la SOBEPS. Son fils de huit ans, peu rassuré par cette apparition, rejoignit sa mère sans s'attarder davantage à l'extérieur.

Le père resta au dehors et vit bientôt le phénomène s'immobiliser. Avertis par Mme Ma-

Plan des lieux de l'observation de Faymonville

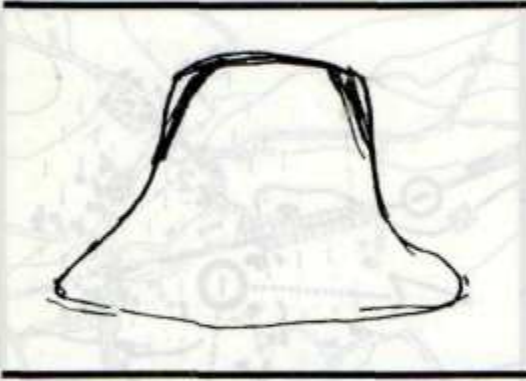
1. Emplacement où l'OVNI s'immobilisa quelques instants.
2. Les deux photos furent prises de cet endroit.
3. Habitation des parents de Mme Mathar.
4. Habitation des Giet.



thar, ses parents et son neveu sortirent de la maison. Ce dernier précisa que le diamètre apparent de l'objet devait être environ une fois et demi celui de la pleine lune, et estima la hauteur angulaire à 5 ou 6°. Entre-temps sa tante avait atteint le secrétariat de la SOBEPS. Depuis Bruxelles, M. Lucien Clembaut lui demanda immédiatement de prendre des photographies et tandis que M. Mathar courait chercher son appareil, les témoins restés au dehors virent soudain la luminosité du phénomène faiblir et sa forme se troubler pour finalement disparaître complètement.

En ressortant muni de son appareil de photo, M. Mathar fut bien dépité d'être arrivé trop tard. Ses regrets ne furent heureusement que de courte durée car après quelques instants, les témoins eurent la surprise de voir réapparaître le phénomène, bien que cette fois la forme fût plus floue, comme une tache lumineuse allongée. Depuis un chemin perpendiculaire à la route, M. Mathar prit deux photos en l'espace de plus ou moins trois secondes. (Voir Dossier photo de ce numéro, p. 25). Dans sa précipitation, il avait malen-

Croquis exécuté par Mme Mathar,



contreusement réglé son appareil sur pose, mais comme il dut actionner l'obturateur avec rapidité, on peut supposer que le diaphragme ne resta ouvert qu'une fraction de seconde. La durée de cette dernière apparition fut de 5 ou 10 secondes et d'après le témoin le phénomène disparut assez brusquement en s'éteignant. La luminosité se troubla en donnant l'impression de se diluer dans le ciel. Le témoignage de M. et de Mme Herman (parents de Mme Mathar) n'apporte pas d'éléments supplémentaires importants. Mme Herman précisa que pour elle l'objet était de forme ovale et de couleur feu.

Pour achever le récit de cette observation, il faut encore rapporter le témoignage de M. Giet, que les Mathar avaient rencontré sur leur chemin. Celui-ci prenait l'air devant sa maison quand il aperçut dans le lointain le point lumineux signalé par sa voisine. Selon sa description, l'objet était de couleur rouge, non rayonnant, et suivant une trajectoire rectiligne, il se rapprocha des témoins pour s'immobiliser dans le ciel à moins de 200 m, approximativement à l'aplomb d'une ligne électrique, derrière la voie de chemin de fer passant devant l'habitation de M. Giet. Dès cet instant, l'objet resta stationnaire à 30 ou 35 d'élévation et contrairement à la description faite par les témoins précédents, M. Giet estima que durant cette première phase, le phénomène était de forme assez imprécise et floue. Après 3 ou 4 minutes, l'objet se remit en marche pour s'éloigner vers l'ouest en direction de Waimes et disparut en s'estompant très rapidement.

Après peu de temps, le phénomène réapparut en provenance du lieu de sa disparition et il revint s'immobiliser au même emplacement. De l'endroit où il se trouvait, le témoin estima que la forme était cette fois beaucoup plus nette, ronde et entourée de petits points lumineux, plus rouges que l'objet principal, qui avait un diamètre comparable à la pleine lune. Trente secondes s'écoulèrent et M. Giet crut même distinguer une sorte de fumée légère enveloppant le bas de l'objet. Aucun bruit ne fut perçu au cours de ces différentes phases et le phénomène disparut très soudainement à nouveau en direction de Waimes. Pendant moins d'une minute, il resta sur place une petite brume de coloration rouge-orange qui devint grisâtre avant de disparaître définitivement.

La description donnée par M. Giet fut en partie confirmée par le témoignage de sa mère qui n'assista qu'à la deuxième phase du phénomène.

C'est avec ce dernier cas que se clôturent les plus intéressantes observations du mois de juillet connues à ce jour, c'est également celui qui est le plus remarquable avec les deux photos prises ce soir-là. Soulignons encore que c'est grâce à la prompt intervention du Secrétaire Général de la SOBEPS que ces documents ont été réalisés, sans quoi les témoins n'y auraient peut-être pas pensé. Cette circonstance particulière ainsi que le nombre important de témoins différents confirmant l'observation représentent des critères d'authenticité non négligeables.

Pour le réseau d'enquêtes,

J.L.V.

18



19



18a

18b



Le point actuel de l'Ufologie

19a



Ces deux photos (18 et 19) ont été prises par M. Mathar le mercredi 19 Juillet 1972 vers 22 h 45 à Faymonville, localité située à l'est de Malmédy (Province de Liège). Les circonstances dans lesquelles elles furent prises sont développées dans la rubrique « Nos enquêtes » en page 23 de ce numéro. Le témoin utilisait un appareil « Agfa, Color-Agnar », 1 : 3.5/45 chargé d'un film noir et blanc de 20 DIN, il est curieux de constater la faible analogie entre ces clichés et les descriptions faites par les divers témoins ainsi que le dessin réalisé par Mme Mathar. Apparemment l'œil photographique n'a pas capté la même image que celle vue par les observateurs. D'autre part on peut remarquer dans la partie droite de la photo n° 18 une trainée qui n'aurait été aperçue par aucun témoin, seule la pellicule en a fixé le mouvement. En examinant attentivement l'agrandissement (18b), on peut y remarquer 3 traits parallèles d'un graphisme irrégulier.

Un temps d'exposition plus prolongé a fait apparaître sur les photos n° 18a et 19a des détails qui étaient noyés dans le halo lumineux des documents n° 18 et 19.

1. Il existe un problème.

Peu de gens à l'heure actuelle n'ont jamais entendu prononcer l'expression « Soucoupe Volante ». Bien rares cependant sont ceux qui se sont réellement penchés sur le problème.

Dans tout groupe humain, on peut discerner, schématiquement, 3 attitudes fondamentales face à cette épineuse question :

1. Tout d'abord, on trouve ceux qui admettent la réalité du phénomène. Mais parmi eux, des distinctions capitales doivent être faites, car il y a diverses manières d'accepter cette réalité :

1.a. Il y a ceux, témoins dignes de foi et chercheurs honnêtes, isolés ou regroupés au sein d'associations comme la SOBEPS et de nombreuses sociétés-sœurs à l'étranger, qui, après examen des faits, reconnaissent l'existence d'un phénomène original, digne d'être étudié en profondeur, sans se prononcer encore sur sa nature exacte, ce qui n'est pas du tout la même chose que de « croire aux soucoupes volantes ». Ce groupe de personnes désire non pas s'opposer stérilement à la science officielle, mais amener celle-ci à s'intéresser de plus près au problème.

1.b. Il y a ceux aussi qui, avec la plus grande sincérité, « croient » aux soucoupes volantes, au sens presque religieux du terme, et qui n'éprouvent nul besoin d'une preuve scientifique pour appuyer leur conviction. Leurs clubs, dont la valeur est très inégale, et où se manifestent un mysticisme et un goût de l'occulte et du fantastique plus ou moins poussés, s'attachent plus souvent à des études philosophiques ou morales qu'à une étude véritable du phénomène OVNI. Cela peut aller jusqu'au culte des « Frères Cosmiques », d'où le nom de « cultistes » attribué à certains de ces groupes.

1.c. Il y a enfin, hélas, ceux qu'il faut bien appeler les faussaires ou les escrocs, quand il ne s'agit pas de malades mentaux, qui livrent au public des témoignages fabriqués de toutes pièces, et qui présentent comme vécus de très beaux récits de science-fiction, qui auraient pu faire leur succès s'ils les avaient affichés comme tels, et où les

REUNION PUBLIQUE.

La SOBEPS convie ses membres et leurs amis à assister à sa première réunion publique de l'année 1973, qui se tiendra le samedi 3 mars à 15 heures en la salle « Promovere », place Sainte-Catherine, 5 à Bruxelles (à proximité du terminus du métro). Les travaux de notre commission « Primhistoire et Archéologie » y seront présentés, avec projection d'un film et de diapositives.

voyages romanesques sur Vénus succèdent aux poignées de mains avec les Jupitériens...

2. Dans le clan opposé à cette 1^{re} catégorie, se trouvent beaucoup de scientifiques, et non des moindres, qui condamnent le problème et qui estiment que s'interroger sur ce sujet est une démarche de caractère antiscientifique. Il est évident pourtant qu'aucun problème n'est a priori antiscientifique en soi : il n'y a que la façon de l'étudier qui est bonne ou mauvaise, et ce n'est pas manquer de sérieux que s'en occuper sérieusement, ainsi que le rappelait fort opportunément la rédaction de « Sciences et Avenir » dans l'éditorial chapeautant le remarquable article de Pierre Guérin (1).

3. Enfin, entre les deux, il y a beaucoup de savants et de chercheurs qui ne s'intéressent pas plus à ce problème particulier qu'à un autre en dehors de leur champ de travail, et qui s'en remettent aux études officielles publiées sur la question. Or celles-ci, du moins celles qui ont été rendues publiques, ont été, à notre connaissance sans exception, négatives. Une grande partie des scientifiques a été amenée à adopter cette position officielle plus par réaction à l'encontre des excès de certains représentants des catégories 1b et 1c qu'à la suite d'un travail critique personnel. C'est fort dommage, car ce n'est que l'examen impartial d'un dossier qui doit permettre de se forger une opinion et non une réaction psychologique ou une opinion préconçue.

Or, jusqu'à présent, on a trop voulu mettre les données au service d'une vérité officielle préalablement choisie. Il s'agirait maintenant d'inverser le processus et de se rendre compte que le phénomène « soucoupes volantes » est permanent, même si la grande presse n'en parle que de façon épisodique, et qu'il affecte toutes les parties du monde sans exceptions, y compris les pays socialistes, d'où nous recevons, de temps en temps, des rapports.

Malheureusement, si le problème fondamental est de savoir ce que sont les OVNI, le problème réel est de trouver du matériel pour une étude scientifique valable. Hélas, la communauté scientifique manque de don-

nées expérimentales parce qu'elle ne prend pas le problème au sérieux, et elle ne prend pas le problème au sérieux car elle manque de données expérimentales, ainsi que le faisait fort justement remarquer le Dr James E. McDonald (2). Le résultat de ce cercle vicieux est que les observateurs de bonne foi qui pourraient fournir ces données ne le font pas par crainte du ridicule. La seule façon d'en sortir est que quelques scientifiques acceptent de façon découverte de s'occuper de ce problème au prix, bien souvent, de la suspicion de leurs collègues.

2. Les faits.

Les données dont nous disposons sont les rapports rédigés par les témoins et transmis par voie de presse ou par les sources officielles, ainsi que les rapports d'enquêtes effectuées par les organisations privées spécialisées, sociétés-sœurs de la SOBEPS, comme LDLN ou le GEPA pour la France, le NICAP ou l'APRO pour les USA, etc... Chacun de ces rapports établit trois catégories d'informations :

1. le lieu ;
2. le temps ;
3. la description des phénomènes.

L'information du type 1 consiste en trois éléments :

longitude ;
latitude ;
précision.

Elle est objective : quel que soit le nombre des témoins, leur âge, leur caractère, leur degré d'instruction, nous pouvons toujours leur assigner ces trois coordonnées. Nous pouvons également, à partir de ce type 1, rechercher si la répartition topographique des apparitions obéit à une loi précise et quelles méthodes peuvent être employées pour la contrôler. C'est par exemple la théorie de l'orthoténie.

L'information du type 2 est plus complexe ; il n'est possible de traiter les problèmes où elle intervient que par des méthodes analytiques et descriptives plus précises. C'est par exemple l'étude du phénomène de vague. Enfin, l'information du type 3 est extrêmement complexe, car elle est le résultat d'une

interpénétration intime des sciences physiques et des sciences du comportement. Ce qui met le scientifique pur mal à l'aise. Elle peut être divisée en deux éléments :

- le premier décrit les **conditions** de l'observation (nombre de témoins, conditions météorologiques, appareils dont ils ont disposé-)

- le second décrit les **caractères** de l'observation, c'est-à-dire toutes les remarques d'ordre physique contenues dans la description que le témoin a faite ou les traces qui ont été laissées (vitesse, forme, couleur, dimensions. traces au sol...)

De toute façon, il est urgent de démentir une fois pour toutes certaines affirmations concernant les OVNI.

On prétend en effet que :

- seuls ceux qui croient a priori aux OVNI et qui ont déjà beaucoup lu sur la question rapportent des observations : **rien n'est plus faux**. La plupart du temps, les témoins sont complètement novices sur la question et n'ont pas d'idée préconçue.

- la plupart des observations proviennent de gens instables et caractériels ou traversant une période d'ennuis : cela arrive en effet, mais la plus grande partie des témoignages provient, au contraire, de gens socialement stables et dignes de foi. Ce sont aussi ces observateurs qui font les meilleurs rapports et ce sont eux, en conséquence, qui ont le plus de poids dans l'analyse qu'on peut faire du phénomène.

- les observations ne proviennent jamais de scientifiques : **c'est faux aussi** sans équivoque. Quelques uns des meilleurs rapports émanent d'eux. Il est vrai qu'en général, ils rechignent à écrire un rapport publié et qu'ils préfèrent garder l'anonymat. De là, cette soi-disant vérité qu'aucun rapport n'émane d'eux. Un sondage effectué aux Etats-Unis, auprès d'astronomes, montre que 12 % d'entre eux environ ont au moins une fois vu un objet volant non identifié. Le plus célèbre est Clyde Tombaugh qui découvrit Pluton. On ne peut croire que tous ces gens prendraient des vessies pour des lanternes et des ballons-sondes ou des hélicoptères pour des OVNI.

- les observations sont toujours vagues et donnent très peu de descriptions pratiques et précises : **c'est faux** ; il existe plusieurs milliers de cas très détaillés.

- l'U.S. Air Force n'a pas de preuve que les OVNI soient extraterrestres ou représentent une technique avancée : **c'est vrai**, mais elle n'a aucune preuve non plus à l'encontre de ces deux hypothèses. Aussi longtemps que ces objets volants resteront non identifiés, le débat restera ouvert.

- la publicité engendre des observations : **c'est vrai**. Le grand nombre de cas publiés incite des observateurs amateurs ou des farceurs à voir des OVNI là où il n'y en a pas ; mais ce n'est pas la seule cause des rapports, loin s'en faut.

- les OVNI n'ont jamais été enregistrés par les caméras spéciales qui suivent les météores et les satellites : c'est peut-être vrai, mais d'une part, ces caméras n'existaient pas encore lors des grandes vagues de 1947 et 1952 et d'autre part, ces instruments enregistrent souvent des scintillements et des traces inexpliqués. Le NICAP a d'ailleurs reçu en 1963 plusieurs photographies prises par le Smithsonian Astrophysical Observatory, à l'aide de caméras, où l'on pouvait voir des sillages d'objets qui ne correspondent pas à ceux des satellites connus.

Toutes ces vérités une fois bien établies, nous croyons utile d'adopter la classification des observations due à **Allen Hynek**, qui fut le consultant scientifique de la **Commission Blue Book** pendant 18 ans et qui ainsi eut accès à tous les dossiers secrets. Nous recommandons vivement à ceux qui en ont l'occasion la lecture de son récent ouvrage sur la question (3).

Catégorie 1. — **Observations à distance** :

- 1.1 lumières nocturnes
- 1.2. disques diurnes
- 1.3. radar + visuelles.

Catégorie 2. — **Observations rapprochées** (moins de 150 m) :

- 2.1. sans interaction avec le milieu (témoin et environnement)
- 2.2. avec interaction
- 2.3. avec description d'occupants (« ufo-nautes »).

En plus, Hynek propose d'utiliser deux indices :

1. l'indice d'étrangeté (I.E.) qui est une mesure du nombre d'éléments d'information contenus dans l'observation (1 à 10).

2. l'indice de probabilité : jugement de crédibilité lié à l'observateur lui-même. Il est très difficile à évaluer ; Hynek a pu l'approcher en tenant compte du nombre de témoins et de leurs qualifications respectives. Exemples : 1 témoin, IP = 3 / plusieurs témoins, IP = 3,5 / un au moins a des connaissances scientifiques ou techniques, IP = 5, etc...

3. Examen des différentes catégories.

1.1. — Les lumières nocturnes.

Nous écartons de cette catégorie tout ce qu'un public non averti peut relever d'anormal dans le ciel, mais qui présente en réalité une explication banale (alors que la Commission Condon accepte a priori « toute observation qui est inhabituelle pour l'observateur »).

Prototype : la lumière nocturne typique est de couleur claire, habituellement non ponctuelle, de contours indéterminés, de coloration variable, mais le plus souvent jaune-orange, encore qu'aucune couleur du spectre ne soit absente dans les descriptions ; elle suit un trajet différent de celui d'un ballon, d'un avion ou de tout objet naturel.

et donne souvent l'impression d'un comportement intelligent. La lumière ne fournit aucune évidence directe de se trouver attachée à un corps solide, mais pourrait très bien l'être.

C'est dans cette catégorie que les risques d'erreurs et de confusions sont les plus grands, surtout quand il s'agit d'observateurs inexpérimentés et nous ne nous y attarderons donc pas,

1.2. — OVNI observés pendant le jour : les disques diurnes.

Hynek utilise cette appellation car la plupart des objets observés de jour se présentent sous forme de disques ; les rapports sont moins nombreux que pour les lumières nocturnes. Le disque diurne semble suivre les contours du terrain qu'il survole (mouvement ondulatoire) et s'arrête souvent au-dessus d'étendues d'eau. La plupart des cas de cette catégorie examinés par « Blue Book » se terminent sans conclusions ou avec la mention « non identifié ».

Prototype : l'objet est d'aspect métallique, de forme circulaire ou ovale, habituellement luminescent ou brillant ; il exécute des manœuvres qu'on pourrait appeler « délibérées » accélérant ou ralentissant à volonté. Pas de bruit associé dans la majorité des cas. On peut s'étonner des méthodes de Blue Book, qui ne s'est jamais inquiété de

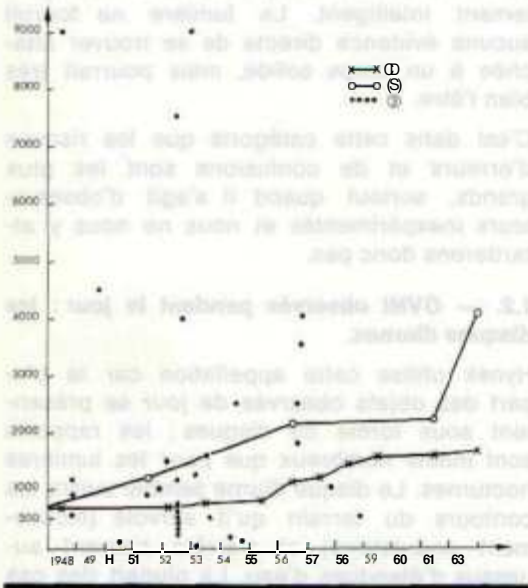


figure 1

Comparaison entre la vitesse des OVNI et celle des avions et des fusées, exprimées en miles/heure.

- 1 = record de vitesse des avions
- 2 = record de vitesse des fusées
- 3 = vitesse d'OVNI relevée au radar

(établi par le NICAP, The UFO Evidence, p. 81.)



traduire les informations subjectives des témoins en données objectives (ex. : très lumineux : traduire en lumen ; l'objet suivait un mouvement ondulatoire : traduire en fréquence ; etc.).

1.3. — Observations radar et visuelles.

Suivant Hynek, les stations radar du réseau NORAD captent bel et bien, de temps à autre, des échos indéterminés, mais comme ces échos ne répondent pas aux trajectoires balistiques sous surveillance, ils sont écartés sans examen. Et pourtant, il serait aisé d'introduire dans les programmes des ordinateurs qui pilotent ces radars une sous-routine chargée d'isoler ces échos indéterminés. Hynek fit une suggestion en ce sens, mais Blue Book refusa catégoriquement. Il est par conséquent à l'heure actuelle impossible de dire quelle est la fréquence des observations radar.

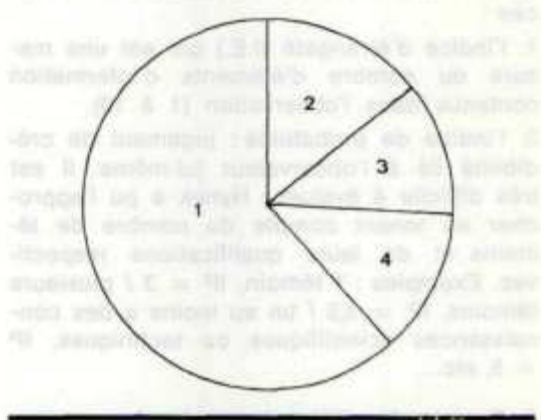
De toute façon, il est bien évident que l'on perd là une source extrêmement précieuse d'informations, car l'on pourrait obtenir très rapidement, et à bon compte, des données sur les vitesses, les directions, les vagues, les rassemblements éventuels, etc...

La figure 1 compare la vitesse des OVNI rele-

figure 2

Sur 273 cas mondiaux

- 1. Objet silencieux
 - 2. Bruits divers
 - 3. Sifflement
 - 4. Bourdonnement
- (Document Claude Potier)



vée au radar à celle des avions et des fusées.

2.1. — Rencontres rapprochées du premier type : rapports d'observation de lumières très brillantes à une distance de moins de 150 m de l'observateur, mais sans effet physique tangible.

L'explication par « mésinterprétation » devient ici virtuellement intenable, étant donné la proximité, la cohérence des rapports, le nombre de témoins et leur « indice de crédibilité ». Les témoins sont d'occupations, de formation et d'état mental fort variés. Les rapports de ce genre présentent la caractéristique suivante : il est malaisé de séparer la réaction des témoins de la description de l'événement ; les deux vont de pair.

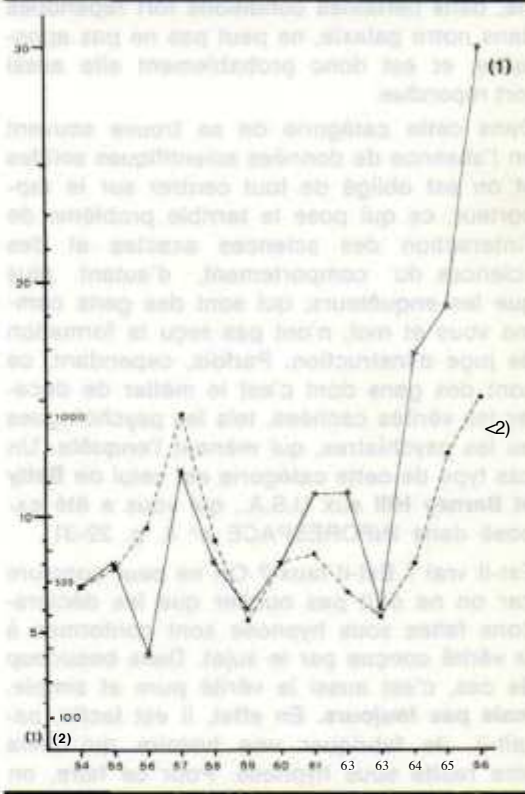
Prototype : luminescence brillante, taille relativement réduite (de l'ordre de dizaines plutôt que de centaines de mètres), forme généralement ovale, quelquefois surmontée d'un dôme, absence d'ailes conventionnelles, de roues ou d'autres protubérances, faculté de planer et d'accélérer très rapidement à grandes vitesses.

Remarquons ici que les objets de cette catégorie sont silencieux, ce qui n'est le cas que pour 60 à 75% des OVNI, 10 à 15% provoquant des bourdonnements, 10 à 15% des sifflements et le reste, des bruits variés (étude extraite de Sciences et Avenir N° 307, voir figure 2).

On connaît des centaines, sinon des milliers

figure 3

Comparaison entre le nombre d'objets volants non identifiés recensés par l'U.S. Air Force, et le nombre de « coupures » de l'énergie électrique de 1954 à 1966 d'après les données fournies par la « Federal Power Commission ». (1) Nombre de « coupures » de l'énergie électrique. (2) Nombre d'OVNI observés (selon l'USAF). (Extrait d'APRO-BULLETIN, mars-avril 1970. p. 5).



de cas de cette catégorie comme des autres. Remarquons que l'information est, en général, plus élevée (l'indice d'étrangeté selon Hynek) que pour les observations de catégorie 1 et c'est normal puisque les témoins sont plus près.

Bien qu'il n'y ait pas de traces visibles, des interférences avec le milieu sont parfois observées. Les perturbations électriques en sont un exemple. Il arrive souvent, en effet, qu'au cours d'observations les automobilistes voient leur moteur s'arrêter et les lumières s'éteindre. Il se pourrait également que les OVNI produisent des pannes dans le réseau général de distribution d'électricité. La figure 3 illustre cette supposition. Il y a de quoi se poser des questions lorsque l'on examine les corrélations entre ces deux courbes...

2.2. — Rencontres rapprochées du second type.

Cette catégorie ne diffère de la précédente que par le fait que l'observation laisse derrière elle des traces visibles et détectables. La question de savoir pourquoi certaines observations rapprochées laissent des traces et d'autres pas est un mystère.

Voici une liste non-limitative des traces et effets enregistrés : marques sur le sol ; brûlures de la végétation ; agitation des animaux ; effets physiologiques sur l'homme : paralysie momentanée, sensation d'étouffement, de chaleur ou de faiblesse, brûlures ; interférences avec le champ magnétique local (déviations des boussoles) ; coupures de courant électrique. Nous avons ici des données solides pour utiliser l'arsenal des moyens scientifiques. La question actuelle n'est toutefois pas encore : « comment cela a-t-il pu se produire ? », mais bien : « cela s'est-il produit plus ou moins comme il a été rapporté ? »

Prototype : Hynek illustre ici le prototype plutôt qu'il ne le définit, retenant la présence de traces circulaires sur le sol (végétation brûlée) d'environ 10 à 15 m comme une caractéristique habituelle.

Cette catégorie est, **pensons-nous**, une des plus fortes, car nous n'avons pas seulement à nous occuper de témoins dont le récit, a

priori, peut toujours être mis en doute, mais nous avons, si on peut dire, des preuves en mains. En effet, nous disposons de traces au sol, échantillons ou autres, dont l'examen permet souvent de dire si oui ou non quelque chose d'anormal s'est bien passé là, bien que jamais on n'ait pu trouver un élément qui éclaire la question définitivement.

2.3. — Rencontres rapprochées du troisième type : observations avec occupants (« ufonautes ») et souvent traces visibles ou détectables.

Cette catégorie est la plus délicate. En effet, psychologiquement, l'homme est mal préparé à accepter la présence d'« ufonautes », même si on admet la possibilité d'engins inconnus. Cette réticence devant l'éventualité que des étrangers pourraient venir chez nous va de pair avec la lutte pour la vie que nous menons encore et nous avons peur de ne pas pouvoir vaincre. La science estime pourtant aujourd'hui que la

vie, dans certaines conditions fort répandues dans notre galaxie, ne peut pas ne pas apparaître, et est donc probablement elle aussi fort répandue.

Dans cette catégorie on se trouve souvent en l'absence de données scientifiques solides et on est obligé de tout centrer sur le **rapporteur**, ce qui pose le terrible problème de l'interaction des sciences exactes et des sciences du comportement, d'autant plus que les enquêteurs, qui sont des gens comme vous et moi, n'ont pas reçu la formation de juge d'instruction. Parfois, cependant, ce sont des gens dont c'est le métier de déceler les vérités cachées, tels les psychologues ou les psychiatres, qui mènent l'enquête. Un cas type de cette catégorie est celui de **Betty et Barney Hill** aux U.S.A., qui vous a été exposé dans INFORESpace n° 4, p. 22-31.

Est-il vrai ? Est-il faux ? On ne peut conclure car on ne doit pas oublier que les déclarations faites sous hypnose sont conformes à la vérité conçue par le sujet. Dans beaucoup de cas, c'est aussi la vérité pure et simple, **mais pas toujours**. En effet, il est facile, paraît-il, de fabriquer une histoire qui devra être redite sous hypnose. Pour ce faire, on hypnotise la personne et on lui raconte l'histoire. Par la suite, elle ne la redira que sous hypnose de nouveau. Comme vous le voyez, il y a souvent dans les cas de cette catégorie deux explications possibles, quand il ne s'agit que de simples observations.

Tout autre évidemment peut être le raisonnement si, en plus du récit du témoin, qui paraît être équilibré, qui n'a jamais eu d'histoires, qui a une excellente réputation ou même qui est assermenté, il y a des traces matérielles qui attestent la véracité de ses dires. Nous connaissons les cas de Valensole, de Socorro, de **Quarouble**, etc... et ce sont quelques exemples choisis parmi des **centaines** d'autres. Dans son catalogue, Jacques Vallée (4) rapporte plus de 1 000 cas de rencontres rapprochées, dont 750 avec atterrissage et 300 avec « ufonautes ».

On a pu dresser un portrait robot de ces derniers : la taille est en général petite (environ 1 m), la tête grosse, souvent chauve, les épaules larges et les bras longs par rapport

au corps. Les yeux sont souvent ronds ou bridés, les lèvres minces et le nez absent, remplacé par deux narines, simplement. Il a souvent une combinaison ou un scaphandre.

4. Deux aspects du travail effectué à partir des catégories 1 et 2 d'informations.

Nous pensons pouvoir être certains au moins des points suivants :

a) il existe un phénomène décrit dans les rapports OVNI, qui mérite une étude systématique et rigoureuse. Le nombre de témoignages est si énorme et certains des effets tellement inattendus, qu'il est impossible que ce ne soit qu'une énorme farce collective.

b) Si l'on considère le point a) comme acquis, il semble que ce phénomène soit en relation avec un domaine inexploré de la technologie, sinon de la science.

c) En conséquence, ce n'est pas manquer de sérieux que de s'occuper sérieusement de ce problème.

Mais si les observations ne manquent certes pas, il semble extrêmement difficile d'en retirer quelque chose de positif. Peu d'études à l'heure actuelle ont pu dégager des invariants du problème.

La première qui parut donner des résultats fut celle de **d'Aimé Michel**, chercheur célèbre dans le domaine des OVNI et auteur de plusieurs ouvrages traitant de la question. C'est en 1958 qu'il publie, sur la base de la vague française d'octobre 1954, sa théorie de l'**orthoténie** (5). En effet, reprenant les témoignages un par un, il découvre que les OVNI semblent emprunter des couloirs de passage privilégiés.

La démarche d'Aimé Michel peut se résumer en peu de mots : l'alignement aléatoire d'un phénomène psychologique est d'une probabilité nulle. L'existence des témoins ainsi que leur ordre de succession dans le temps et leur répartition géographique dans l'espace, sont des faits objectifs irrécusables. Si l'on reporte les lieux d'observation sur une carte et qu'on trouve des lignes droites, il n'y a aucune étape subjective dans le raisonnement et le processus est donc inattaqua-

ble. De plus, il semble qu'au croisement de lignes orthoténiques, on observe souvent des « cigares », comme si ceux-ci récoltaient les « soucoupes volantes » parties en exploration en ligne droite sur le territoire.

Cependant, il y a matière à discussion. Un programme de génération au hasard de lieux d'observation d'OVNI, basé sur un programme classique de génération de nombres au hasard sur ordinateur, a été entrepris par **Jacques Vallée** (6). Il a montré par exemple qu'à partir de 25 points d'observation, la probabilité qu'il reste des points isolés devient pratiquement nulle et que le nombre d'alignements de 4 points à **2,5 km près** sur une carte de France est déjà de 5 pour 30 observations.

Le nombre d'alignements engendrés par le hasard est donc loin d'être négligeable, et il semble bien que ceux de 3 ou 4 points pourraient tous s'expliquer ainsi, si le nombre d'observations est assez grand. Vallée insiste aussi sur la répercussion de la précision des coordonnées sur le nombre d'alignements que l'on peut déterminer. Mais les droites de 5, 6 points ou plus gardent une probabilité presque nulle. La célèbre ligne Bayonne-Vichy, ou **BAVIC**, qui rassemble 6 parmi les 14 observations françaises au 24 septembre 1954, semble notamment résister à toutes les analyses.

La discussion s'est orientée actuellement vers un problème de statisticiens, et nous avons ainsi pu voir ces spécialistes, partisans ou adversaires de l'orthoténie, se contredire courtoisement dans les colonnes de « Phénomènes Spatiaux », la revue trimestrielle du GEPA. Le débat est donc loin d'être clos, et l'un de nos collaborateurs vous présentera prochainement un état de la question plus complet, mais il semble que les défenseurs de l'orthoténie se fassent de moins en moins nombreux.

Un deuxième type de constatation se rapporte, non plus au lieu des observations, mais au moment de celles-ci. Nous voulons parler du **phénomène de vague**, c'est-à-dire de la périodicité dans les apparitions du phénomène OVNI. Ces informations basées sur le temps sont très intéressantes, car il se-

rait peut-être possible de corrélérer leur périodicité avec tel ou tel type d'interprétation physique mettant en jeu une périodicité comparable.

Cette distribution dans la fréquence des apparitions peut être décomposée en 4 contributions :

1. mouvement à long terme ou tendance,
2. variations cycliques,
3. variations saisonnières,
4. variations irrégulières (bruit).

Dans le travail effectué par Jacques Vallée (6), après élimination d'une tendance générale de variation à longue période qui peut être attribuée à la génération de fausses observations par le public, il reste une distribution qui dépend essentiellement de la composante cyclique, qui est la principale inconnue. A partir de cette distribution et d'un calcul de l'erreur minimale en fonction de la période, deux valeurs furent trouvées : 15 mois et 26 mois. La seconde valeur est précisément celle du rapprochement avec Mars.

Il ne faut bien sûr pas s'affoler et croire le problème résolu ; l'attribution pure et simple des OVNI à de très hypothétiques « Martiens » serait aussi absurde que les attribuer à des ballons-sondes, des hélicoptères ou des mirages, car les données dont nous disposons sont très insuffisantes et la concordance des périodes peut n'être qu'une coïncidence : en effet il serait pratiquement toujours possible de trouver un phénomène astronomique dont la fréquence corresponde à peu près à la périodicité du phénomène OVNI. La question ne pourrait être tranchée de façon définitive qu'en établissant un fichier mondial centralisé et codifié et en obtenant d'importants crédits d'ordinateur pour traiter tout aussi bien l'orthoténie que les vagues.

Les résultats pourraient donner à réfléchir, car si quelques centaines d'Hindous et quelques centaines de Brésiliens par exemple, décrivent le même phénomène à peu de chose près, on ne peut raisonnablement pas parler d'hallucinations, de psychose collective ou de rumeurs de presse.

En conclusion, on peut simplement dire que

s'il n'est pas douteux que le phénomène se manifeste sous forme de **vagues**, il est certain qu'il existe aussi en dehors de celles-ci ; et d'autre part, même si la corrélation avec Mars apparaissait réelle à la suite d'études approfondies, cela ne prouverait encore en rien l'existence d'une vie intelligente sur Mars : cette planète pourrait servir de relais, ou de base, à des voyageurs venus de beaucoup plus loin...

Mais ceci montre néanmoins le genre d'études que l'on **peut** faire et le genre de précautions nécessaires que l'on **doit** prendre.

5. Discussion des interprétations possibles.

Nous entrons certainement ici dans le vif du sujet. Disons tout de suite que les hypothèses possibles sont nombreuses, mais se classent en deux grands groupes :

- les hypothèses à bases réelles,
- les hypothèses à bases imaginaires.

(voir figure 4 : diagramme des hypothèses). Voyons d'abord ce que l'on entend par hypothèses dites imaginaires. On peut y distinguer celles de nature physique et celles de nature purement mentale.

L'hypothèse 1 regroupe les **hypothèses imaginaires à nature physique**. Par cette apparente contradiction dans les termes, nous entendons les observations qui proviennent d'une cause physique, mais que le témoin transforme en toute bonne foi de façon exagérée, au point de voir quelque chose qui n'existe pas.

Nous citerons comme exemples les mirages, les illusions d'optique provoquées par un état pathologique de l'œil, la pression du vent sur les globes oculaires, qui provoque des illuminations dans l'œil, ou encore les reflets des phares de voitures sur des lignes à haute tension givrées, sur des étendues d'eau, etc...

Inutile de dire que cette hypothèse, qui est réelle dans certains cas, est loin d'expliquer les observations de pilotes expérimentés et d'astronomes, ou les traces au sol.

L'hypothèse 2 est de nature purement mentale, et englobe les **cultistes**, les annonciateurs de salut ou de vérité occulte et les monteurs de farces qui bâtissent des ro-

mans sur de prétendus contacts avec des extraterrestres. Ce groupe trop visible de gens est **fréquemment** considéré par les savants comme représentant la totalité de ceux qui prennent au sérieux le problème des OVNI. Confondre ceux qui essaient de l'étudier sérieusement avec ces groupes d'extrémistes est une grave erreur qui a pour effet de discréditer le problème dans son ensemble aux yeux des officiels.

Dans cette catégorie rentre aussi le phénomène de **rumeur**, cette sorte d'autocatalyse comme diraient les chimistes ou de rétroaction positive comme diraient les électroniciens, qui fait que lorsque la presse parle ne fût-ce qu'une seule fois d'OVNI, le soir suivant quelques centaines d'observateurs amateurs regardent le ciel et voient ou croient voir d'autres OVNI, ce qui provoque d'autres articles de presse et étend ainsi de proche en proche la rumeur, jusqu'à un maximum où les journalistes en ont assez de reproduire les mêmes témoignages et les mêmes démentis et abandonnent la filière parce qu'elle n'est plus journalistiquement intéressante. Le phénomène s'éteint ainsi de lui-même. Cette hypothèse ne tient pas compte du fait que les observations ne sont ni plus ni moins nombreuses en fonction du pourcentage d'illettrés.

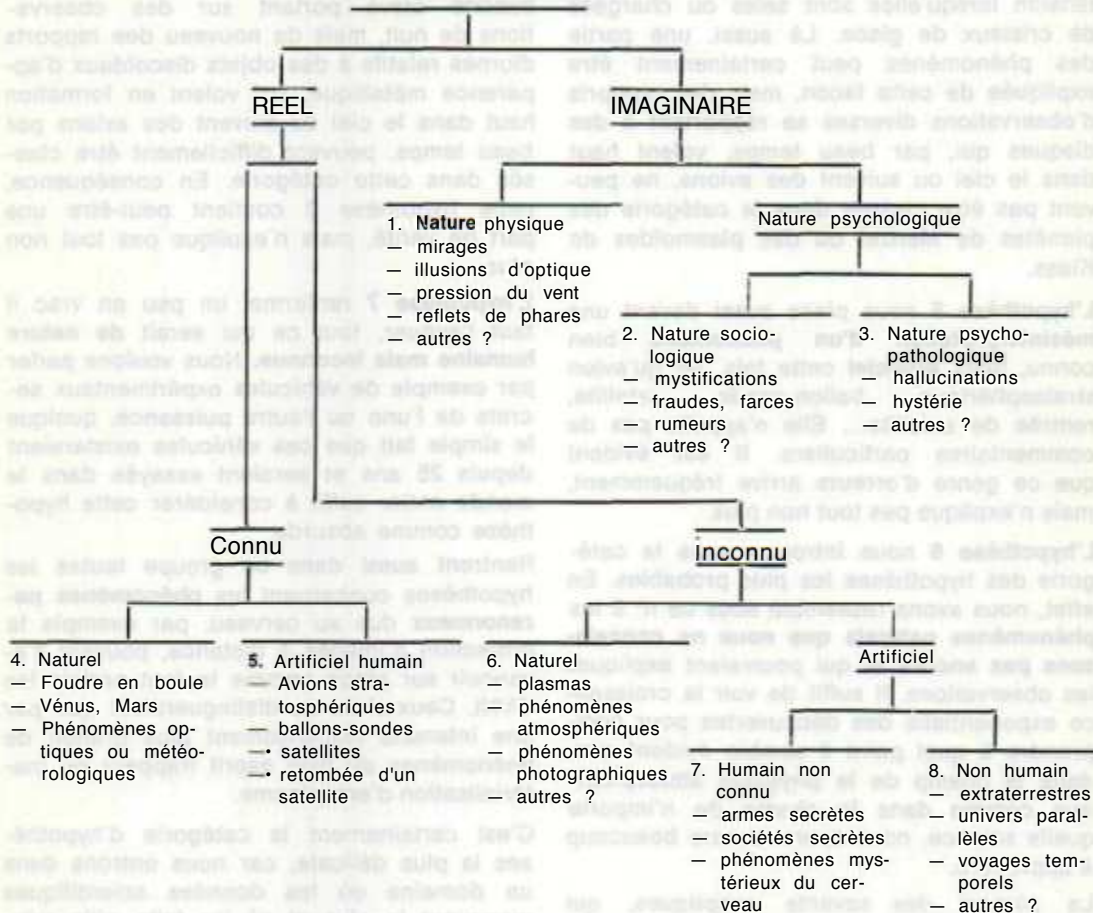
L'hypothèse 3 est également de nature purement mentale.

Il s'agit ici des **hallucinations** individuelles ou collectives de gens qui sont prédisposés à ces troubles. Cette hypothèse peut certainement expliquer quelques cas, mais tombe en faillite dès que des **groupes sans contact entre eux** ont observé le phénomène, que des traces au sol ont été trouvées ou qu'il y a une confirmation par radar. De plus, les professions et les caractères psychologiques des témoins sont aussi variés qu'il est possible, alors que la tendance à la mystification ou à l'hallucination est souvent attachée à des groupes psychologiques précis.

Passons maintenant aux hypothèses que nous avons définies comme à bases réelles.

L'hypothèse 4 est celle de l'interprétation erronée par des profanes de **phénomènes na-**

PHENOMENE OVNI



turels bien connus tels que foudre en boule, Vénus, Mars, feux-follets, effet corona, etc.. Son principal défenseur est le Docteur **Donald H. Menzel** (7), astrophysicien, ex-directeur de l'Observatoire de Harvard, qui prétend expliquer tous les phénomènes en termes de physique atmosphérique, y compris par exemple l'observation du **Clyde Tombaugh**, astronome bien connu qui découvrit Pluton, et confrère de Menzel. Il fut violemment attaqué aux U.S.A. par un spécialiste de la physique atmosphérique, le Docteur James **E. McDonald** (8), qui prétendit que les arguments de Menzel étaient peut-être qualitativement raisonnables, mais jamais

quantitativement. En d'autres cas, toujours selon Mac Donald, Menzel ignore simplement les arguments qui vont à l'encontre de son hypothèse. Nous n'allons pas reprendre ici et discuter les interprétations que Menzel donne de plusieurs observations, nous dirons simplement que ses explications préférées sont les planètes Mars ou Vénus, même lors d'observations où il y a écho radar ou traces au sol...

Un autre partisan de cette hypothèse est Philip **Klass** (9), un des éditeurs d'« Aviation Week », qui essaie d'expliquer tout le phénomène en termes de **plasmoïdes** ou d'effets corona, ces espèces d'effluves lumineux

qui apparaissent autour des lignes à haute tension lorsqu'elles sont sales ou chargées de cristaux de glace. Là aussi, une partie des phénomènes peut certainement être expliquée de cette façon, mais des rapports d'observations diverses se rapportant à des disques qui, par beau temps, volent haut dans le ciel ou suivent des avions, ne peuvent pas être classés dans la catégorie des planètes de Menzel ou des **plasmaïdes** de Klass.

L'hypothèse 5 nous place aussi devant une **mésinterprétation** d'un **phénomène** bien connu, mais **artificiel** cette fois, tel qu'avion stratosphérique, ballon-sonde, satellite, rentrée de satellite... Elle n'appelle pas de commentaires particuliers. Il est évident que ce genre d'erreurs arrive fréquemment, mais n'explique pas tout non plus.

L'hypothèse 6 nous introduit dans la catégorie des hypothèses les plus probables. En effet, nous avons rassemblé sous ce n° 6 les **phénomènes naturels que nous ne connaissons pas encore** et qui pourraient expliquer les observations. Il suffit de voir la croissance exponentielle des découvertes pour comprendre à quel point il semble évident que, dans le champ de la physique atmosphérique comme dans le champ de n'importe quelle science, nous ayons encore beaucoup à apprendre.

La plupart des savants sceptiques, qui n'ont qu'une connaissance limitée du dossier, pensent généralement à quelque mixture des hypothèses 2, 3, 4 et 5 et, s'ils ont accordé mieux qu'un coup d'œil rapide, ils ajouteront que, peut-être, l'hypothèse 6 mérite aussi examen, puisque quelque chose présentant un réel intérêt scientifique, disons en physique atmosphérique ou en physique des plasmas, pourrait éventuellement être découvert par un examen attentif des rapports. Songeons d'une part à l'existence presque certaine de la foudre en boule et, d'autre part, aux efforts déployés par des équipes entières de scientifiques pour confiner des plasmas pendant quelques millisecondes.

Certes, de nombreuses lueurs ressemblant à des plasmas sont mentionnées dans 36

beaucoup de rapports à indice de probabilité élevé portant sur des observations de nuit, mais de nouveau des rapports diurnes relatifs à des objets **discoïdaux** d'apparence métallique, qui volent en formation haut dans le ciel ou suivent des avions par beau temps, peuvent difficilement être classés dans cette catégorie. En conséquence, cette hypothèse 6 contient peut-être une part de vérité, mais n'explique pas tout non plus.

L'hypothèse 7 renferme, un peu en vrac il faut l'avouer, tout ce qui serait **de nature humaine mais inconnue**. Nous voulons parler par exemple de véhicules expérimentaux secrets de l'une ou l'autre puissance, quoique le simple fait que ces véhicules existeraient depuis 25 ans et seraient essayés dans le monde entier suffit à considérer cette hypothèse comme absurde.

Rentrent aussi dans ce groupe toutes les hypothèses concernant les **phénomènes paranormaux** dus au cerveau, par exemple la projection d'images à distance, pouvant s'évanouir sur place comme le font parfois les OVNI. Ceux-ci ne se distingueraient que par une intensité immensément plus grande de phénomènes du type esprit frappeur ou matérialisation d'ectoplasme.

C'est certainement la catégorie d'hypothèses la plus délicate, car nous entrons dans un domaine où les données scientifiques manquent le plus et où les faits, s'ils existent, n'appartiennent qu'à des catégories privilégiées d'individus. Sans pouvoir les rejeter complètement, on peut difficilement croire que ces pouvoirs inconnus du cerveau puissent abattre un avion militaire en l'air ou provoquer des traces au sol impliquant des pressions de plusieurs tonnes.

Reste enfin **l'hypothèse 8**, celle qui implique l'intervention **d'intelligences non** humaines, qu'elles soient extraterrestres, proviennent d'univers parallèles, ou encore voyagent dans le temps... Notre cœur, non pas notre raison, a tendance à la rejeter pour des raisons nettement animales de lutte pour la vie, que nous avons évoquées plus haut.

Cette hypothèse présente cependant un in-

convénient. Si ses défenseurs peuvent certes **tout justifier** (et non expliquer scientifiquement) : l'aspect métallique des disques, les traces au **sol**, la présence des humanoïdes, les observations au radar, les hautes **vitesse**s..., elle n'en est pas moins, **de prime abord**, absurde car nous ne concevons pas, technologiquement parlant, quelle source d'énergie permettrait de franchir les énormes distances interstellaires en un laps de temps compatible avec **nos** idées sur la vie, **et** en tenant compte des limitations de vitesse imposées par la relativité.

Cependant, songeons au grand astronome Simon **Newcomb**, qui démontra en 1903 que le vol **piloté** d'un plus lourd que l'air était hors de question ; ses calculs étaient parfaitement exacts mais il s'était fondé sur le rapport poids puissance de la machine à vapeur...

L'hypothèse extraterrestre, par conséquent ou celle d'univers à dimensions différentes, est peut-être finalement la plus probable de toutes car qui peut dire où en sera notre **technologie** dans quelques siècles où même dans quelques décennies ?

D'autre part, si nous rappelons la présence fréquente des humanoïdes et les descriptions relativement concordantes qui en sont faites, on doit bien se demander s'il est possible que ces centaines d'observations soient toutes absurdes. Il suffirait qu'une seule soit vraie pour que le problème acquière immédiatement une importance fantastique et devienne, comme l'a d'ailleurs longuement défendu le professeur McDonald aux U.S.A. (8), le problème le plus important de tous les temps, qui met en cause notre existence même.

D'autres chercheurs, comme Jacques Vallée (10) et John **Keel** (11) ont porté leurs réflexions dans une voie quelque peu différente, plus éloignée de la science **classique**, à la lisière des hypothèses 7 et 8. Il y aurait selon eux une grande part parapsychologique dans le phénomène, mais peut-être une source extérieure à l'homme induit-elle en partie ces manifestations. L'importance du phénomène OVNI ne serait pas moindre, faut-il le dire, si la vérité se trouvait dans cette direction. Un des arguments que l'on oppose souvent à

l'hypothèse 8 est que s'« ils » étaient là, « ils » auraient depuis longtemps pris contact avec nous. Il n'est pas valable pour au moins deux raisons :

— d'une part, nous ne pouvons pas faire de la psychologie intersidérale avant que cette science soit née. Bien souvent, nous ne comprenons déjà pas les motifs de nos semblables ; comment alors comprendre ceux d'espèces vivantes qui n'ont peut-être **biologiquement** aucun rapport avec nous ?

— d'autre part, notre psychologie humaine peut déjà expliquer cette abstention : par exemple, les phases successives d'approche telles que Frank Edwards les a décrites (12) ne semblent pas encore en être à leur point final ; par exemple aussi, mettons-nous à la place de scientifiques, biologistes, sociologues ou autres, qui, depuis l'espace, ont la chance d'étudier une espèce vivante intelligente, en développement exponentiel dans le système fermé que constitue sa planète. N'est-ce pas là un sujet d'études fantastique ? Nos ethnologues et explorateurs en faisaient autant en présence de peuplades inconnues.

Deux des grandes techniques d'étude de la science sont :

— examiner un système sous toutes ses coutures en essayant de le perturber le moins possible pour qu'il garde son état initial (foo-fighters, approche d'avions, prélèvement d'échantillons...)

— y provoquer de petites perturbations localisées et en examiner les effets (atterrissages, pannes d'électricité, contact avec quelques humains au **hasard**...).

Dans le cadre de l'hypothèse 8, ces considérations expliquent parfaitement le manque de contact.

6. Que faire ?

Le pas le plus important en vue de la résolution d'un problème quelconque est avant tout de reconnaître qu'il existe. La communauté humaine dans son ensemble ne franchira ce pas que si préalablement un nombre important de gens qualifiés auront suffisamment étudié le dossier des OVNI pour se rendre compte :

1) qu'un ensemble étonnamment vaste d'observations faites par des témoins dignes de

foi, et parfois confirmées par le radar, indique la présence persistante d'objets absolument insolites, ayant l'apparence de machines, effectuant des manœuvres dans l'espace aérien qui entoure notre globe, et laissant souvent des traces matérielles ;

2) que la fréquence de ce phénomène, présent en fait à toutes les époques de notre histoire, a augmenté de manière fantastique depuis la fin de la 2^e guerre mondiale ;

3) qu'il n'y a jamais eu aucun examen scientifique sérieux et public de cet ensemble d'observations.

Cette étape fondamentale franchie, quelques groupes de travail devraient être créés pour étudier de manière approfondie certaines questions :

1) il faudrait préparer un programme **d'éducation du public**, avec l'aide de la grande presse, comportant des résumés de l'état du problème et des notions d'astronomie, de météorologie et de physique atmosphérique. Ce programme aurait notamment pour but de **dissiper l'aura de ridicule** qui entoure de manière permanente le phénomène OVNI. Les gens étant dès lors à la fois mieux documentés et plus libres de s'exprimer, on peut s'attendre que le nombre de rapports sérieux s'accroisse d'un ordre de grandeur de 5 à 10 fois. Les groupements ufologiques et les milieux scientifiques devraient se préparer à collecter ce nombre soudain accru d'informations.

2) une équipe au moins de chercheurs devrait s'atteler au problème des **effets électromagnétiques des OVNI** : arrêts de moteurs, brouillage radio, pannes d'électricité...

3) des **études historiques** devraient être conduites sur les nombreuses observations antérieures à notre siècle, qui présentent d'intrigantes similitudes, à côté de certaines différences, avec celles que l'on peut faire aujourd'hui.

4) des psychologues et des psychiatres devraient étudier plus particulièrement les nombreux rapports où des **phénomènes paranormaux** semblent être en relation avec la présence d'OVNI.

5) le problème des « **occupants** » devrait être minutieusement étudié par des psychologues et des biologistes armés de la

plus complète collection de rapports venus de toutes les parties du monde.

6) en vue de déterminer les invariants du phénomène, de même que pour aider la recherche bibliographique des divers groupes de travail précités, les centaines de milliers de données qui seront alors disponibles devraient pouvoir être traitées sur **ordinateur** selon une large gamme de programmes, si on veut leur faire rendre toutes les informations potentielles qu'elles contiennent.

7) les radars militaires répandus dans le monde entier devraient être programmés pour enregistrer les trajectoires d'OVNI (c'est là beaucoup espérer, mais on peut toujours rêver...)

Ces programmes mis en train, de nouveaux projets de recherche naîtraient d'eux-mêmes après quelques années, et une étude sérieuse et soutenue conduirait ainsi, en moins de cinq ans sans doute, à dégager les grandes lignes du phénomène et à déterminer au moins quelques-uns de ses invariants. Pour que tout cela se réalise, il faudrait, bien sûr, des crédits officiels, car les moyens des groupements privés sont partout très limités, et rien que l'usage régulier d'un ordinateur entraînerait déjà des dépenses élevées. Mais plus encore que d'une subvention, c'est d'un véritable esprit de **coopération** que l'ufologie a besoin, coopération aussi bien entre les sociétés comme la SOBEPS et les milieux scientifiques officiels qu'entre ces diverses sociétés elles-mêmes, ce qui **est** hélas actuellement loin d'être le cas unanime. Rappelons que la SOBEPS n'a jamais cessé de prôner une collaboration plus étroite à tous les niveaux. Mais la question peut être posée : l'existence des cercles privés ne justifierait-elle encore dans l'hypothèse où la science entamerait une étude réellement objective du phénomène au niveau officiel ? Nous pensons que oui, car grâce à leur expérience et à leurs réseaux d'enquêteurs déjà en place, grâce aussi à leurs contacts plus directs avec le public, ils peuvent collecter de manière rapide bien des informations, qu'ils livreront à l'étude des scientifiques.

Voilà pensons-nous le point actuel de l'ufologie. Certains aspects du problème ont dû

Nouvelles internationales

être passés sous silence, par exemple les rapports entre OVNI et failles géologiques suggérés par le chercheur français Fernand Lagarde, et les travaux de beaucoup de chercheurs isolés, et peut-être avons-nous trop insisté sur d'autres aspects qui ne le méritaient pas, comme les vagues ou l'orthoténie. Nous ne pouvions fatalement dans le cadre de cette étude que montrer quelques exemples des problèmes que les OVNI posent à notre sagacité. De toute manière, ce genre de réflexions qui permettent de faire le point montrent que la question, **sous aucun de ses aspects**, n'est encore résolue, et que le travail des groupements tels que la SOBEPS est loin d'être terminé. Peut-être ne fait-il même que commencer.

André Boudin,
Lucien Clerebaut.

Références.

1. Sciences et Avenir n° 307, septembre 1972, p. 696.
2. Symposium on unidentified flying objects, Hearings before the Committee on Science and Astronautics, U.S. House of Representatives, July 29, 1968, communication orale du Dr James E. McDonald, voir résumé dans INFORESpace n° 2. p. 34-37.
3. J. Allen Hynek, The UFO Experience, Ed. Henry Regnery, Chicago, 1972.
4. Jacques Vallée, Chronique des Apparitions Extraterrestres. 2^e partie : Un siècle d'atterrissages, Ed. Denoël, 1972.
5. Aimé Michel, Mystérieux Objets Célestes, Ed. Arthaud, 1958 : ouvrage revu et augmenté sous le titre : A propos des soucoupes volantes, Ed. Planète, 1967.
6. Jacques et Janine Vallée, Les Phénomènes insolites de l'Espace, Ed. La Table Ronde, 1966.
7. Donald H. Menzel, Flying Saucers, Harvard University Press, 1953 et D.H. Menzel et L.G. Boyd, The World of Flying Saucers, Ed. Doubleday, 1963.
8. James E. McDonald, Objets Volants Non Identifiés : le plus grand problème scientifique de notre temps ? traduction française de René Fouéré, numéro spécial de « Phénomènes Spatiaux », revue du GEPA. 69, rue de la Tombe-ssoire, 75014 PARIS.
9. Philip J. Klass, UFO's identified, Ed. Random House, 1968.
10. Jacques Vallée, Passport to Magonia, Ed. Henry Regnery, 1969 : traduction française : Chronique des Apparitions Extraterrestres. Ed. Denoël, 1972.
11. John A. Keel, Operation Trojan Horse, Ed. Souvenir Press, 1971.
12. Frank Edwards, Du nouveau sur les Soucoupes Volantes, Ed. Laffont, 1959, chapitre 5.

Les enseignements de la vague de 1950 au-dessus de l'Espagne.

Les chercheurs ibériques Vicente-Juan Ballesster Olmos et Carlos Orlando de Soto, en collaboration avec Jacques Vallée, ont entrepris, de 1970 à 1971, l'étude approfondie de 102 cas d'observations d'OVNI effectuées dans la péninsule ibérique au cours de l'année 1950,

Cette mini-vague, qui était jusqu'ici passée pratiquement inaperçue, fut signalée pour la première fois par l'auteur espagnol Antonio Ribera en 1966 ; on en trouve des indices dans les écrits de deux autres chercheurs, MM. Pedrajo et Buelta.

Les enseignements d'une telle étude sont intéressants dans la mesure où elle a été menée avec tout le sérieux nécessaire par des ufologues avertis, et qu'il ne peut y être fait état, eu égard à son ancienneté, du phénomène de « pollution » dénoncé dans des vagues plus récentes.

1. Les données étudiées.

Les 102 cas réunis ont été ramenés à 86 après élimination d'un certain nombre d'entre eux où la confusion avec un phénomène conventionnel (avions à réactions, peu connus à l'époque, notamment) s'est avérée probable. La source des données est la presse de l'époque, les études publiées par les chercheurs précités, et la contre-enquête chez les témoins lorsque ce fut possible.

2. La méthode suivie.

Elle consiste, comme en toute recherche de ce genre, à permettre de dégager certains traits significatifs, à écarter les mauvaises interprétations et notamment à définir le nombre des observations de Type 1 de la classification Vallée (1).

(1) Observation de Type 1 chez Vallée : manifestation du phénomène consistant en la vision par les témoins d'une image inhabituelle, cette image étant celle d'un engin de forme sphérique, discoïdale ou encore plus complexe, et se trouvant à la surface du sol ou à proximité du sol (...) associée ou non à des effets physiques d'ordre thermique, lumineux, électromagnétique ou purement matériel sous forme de traces (Jacques et Janine Vallée, « Les Phénomènes Insolites de l'Espace », 1966, p. 79).

Pour cela, les observations sont examinées une à une selon les aspects suivants :

1" La répartition entre les jours de la semaine, et pour un même jour, entre les heures de 0 à 24, par tranches de 4.

2" La répartition géographique des zones d'activité.

3° La répartition temporelle entre les mois de l'année, et sa corrélation possible avec d'autres événements notables.

4" La répartition des formes et des couleurs.

5° Le nombre de cas pour un nombre donné de témoins.

6" Le nombre de cas pour un niveau intellectuel donné.

7" La distribution des âges parmi les témoins.

8" Leur activité lors de l'observation.

9° La répartition par paires ou triplets dans les cas de témoins multiples.

Comme on le voit, un certain nombre de paramètres se rapportent au phénomène lui-même (5 sur 9), les autres étant relatifs aux témoins.

3. Les résultats obtenus.

Les résultats publiés sont les suivants :

1" Pour 85 des 86 cas, pour lesquels le jour de la semaine est connu avec exactitude, nous obtenons la répartition ci-après :

lundi 10%	mercredi 23%	vendredi 14%
mardi 18%	jeudi 12%	samedi 16%
dimanche 7 %		

qui confirme le « phénomène du mercredi » déjà signalé par d'autres auteurs.

2° Sur 46 des 86 cas pour lesquels la répartition horaire dans le jour est connue, nous obtenons une concentration maximale (12 observations) entre 08 et 12 h 00, ce qui contredit les enseignements d'autres vagues. Toutefois, 10 observations se groupent entre 16 et 20 h 00. Par ailleurs on notera la faiblesse de l'échantillon étudié.

3" La vague connaît un pic très net dans la période qui va de mars à fin mai. Plus finement, elle s'emballe le 20 mars pour retomber brutalement le 1^{er} avril (66 des 86 cas), 12 cas supplémentaires venant s'ajouter entre le 1^{er} avril et le 30 mai. Il est intéressant de sa-

voir que cette période coïncide avec le maximum du rapprochement de Mars de la Terre en 1950 (au plus près le 26 mars 1950, distance : 97 millions de km).

4" La répartition géographique montre que certaines provinces sont plus systématiquement visitées : 12 des 86 cas concernent la seule province de Barcelone, 6 celle de Taragone, 4 celles de Séville et de Madrid.

Les voies de pénétration sont grossièrement orientées sur deux arcs sud-est — nord-ouest disposés de part et d'autre du centre du pays. On retrouve une certaine prédilection des OVNI pour les régions côtières.

5" Les observations étudiées réunissent 562 témoins, et 73 cas comportent moins de 4 témoins. Un cas comporte plus de 300 témoins.

6" La courbe des âges donne (pour 32 cas où ils sont connus) un maximum pour la tranche de 30 à 40 ans (8 cas) suivie de celle de 0 à 10 ans (7 cas).

7" La classification intellectuelle, arbitrairement choisie sans tenir compte des aptitudes mentales mais plutôt des critères sociologiques communément admis (niveau d'études), donne une proportion plus élevée de témoins parmi les trois classes ci-après : gardes et personnel militaire, marins et pêcheurs, travailleurs industriels. La loi de sophistication se trouve vérifiée (2).

8" L'activité des témoins au moment de l'observation consistait en la conduite d'un quelconque véhicule pour la majorité d'entre eux (35 des 86 cas).

9" L'association par paires ou triplets donne une majorité de cas où des individus de sexe masculin se trouvent en compagnie de collègues ; viennent ensuite les couples accompagnés d'enfants.

10" Les formes rapportées sont discoïdales ou ellipsoïdales pour 42 des cas, circulaires ou sphériques pour 17, cylindriques pour 3. Les couleurs décrites sont « brillantes, lumineuses » pour 16 cas ; « métalliques, grises, opaques, aluminium » pour 11 ; diverses colorations rouge-orange pour 9.

(2) Cette loi peut s'exprimer ainsi : « Plus intellectuellement évolués sont les témoins d'un phénomène OVNI, moins ils sont portés (par la pression sociale) à rapporter cet événement. »

4. Les conclusions.

Les conclusions publiées par les auteurs de l'enquête sont les suivantes :

1° Des 86 cas étudiés, 13 seulement fournissent une information complète et détaillée sur les caractéristiques et le comportement des « engins » observés ; 3 cas seulement sont du Type 1 préalablement cité.

2° Si nous cherchons à rapporter les faits décrits aux diverses hypothèses qui ont été avancées pour expliquer l'origine des OVNI, les auteurs dressent le tableau suivant :

Origine	Exemple	Evidence fournie
Naturelle	Phén. cyclique inconnu	Nulle
Artificielle	OVNI	Acceptable
Artificielle	Avions	Acceptable
Autres	Psychologique	Nulle

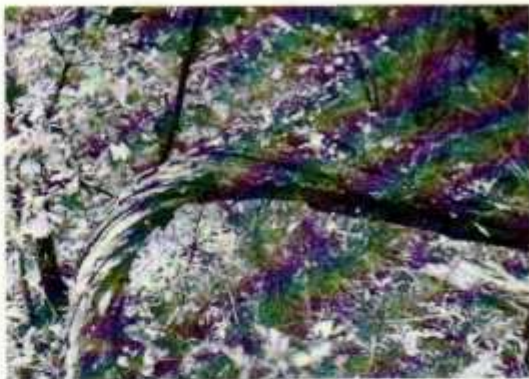
3° Dans les cas mettant en scène plusieurs témoins, les relations entre eux ont été étudiées dans le but d'établir s'il n'existait pas des conditions psychologiques particulières telles qu'en avancement certains sceptiques pour « expliquer » les OVNI (mésinterprétations, hallucinations collectives, suggestion, folie à deux, etc.). La conclusion des enquêteurs à ce sujet est qu'il n'existe aucun support qui permette d'attribuer les phénomènes décrits à des motivations psychologiques ou sociologiques dans le chef des témoins.

Franck Boitte.

Référence : Data-Net Publications, Novembre 1971, Avril-Mai 1972, « Research in progress ». **gress** ».

L'étrange phénomène de Montauroux

Le village de Montauroux se situe dans le Var, entre Grasse et Draguignan, non loin du lac du barrage de Saint-Cassien. Le 10 septembre 1972, alors qu'il y chassait sur ses terres, M. René Merle, viticulteur, fit une curieuse découverte : dans un rayon de 10 mètres environ, une pinède était incroyablement ravagée : une souche avait été arrachée et projetée à plusieurs mètres ; un mur de briques avait éclaté sur une longueur de 2 m, des fragments propulsés dans toutes les directions ayant profondément griffé l'écorce des arbres ; trois pins situés à peu près dans



le même axe étaient sectionnés à des hauteurs allant de 40 cm pour le premier à 1,70 m pour le dernier selon une ligne de cassure oblique parfaitement droite, tandis que deux autres étaient pliés et vrillés, enroulés sur eux-mêmes, l'un dans le sens des aiguilles d'une montre, l'autre dans le sens opposé (voir photo). Au centre de la zone perturbée, 3 chênes et 2 pins étaient restés debout ; il semblait que le phénomène responsable des dégâts eût tourné autour de ce bosquet. Il n'y avait aucune trace de brûlure ou d'un quelconque matériau étranger au site. Aucun chemin ni piste ne conduisait à cet endroit. L'impression d'une puissante aspiration vers le haut se dégageait des lieux. L'affaire devait remonter à moins de quinze jours au moment de la découverte, l'endroit ayant été vu intact le 27 août.

M. Merle garda pour lui sa découverte, mais au bout de trois semaines, n'ayant pas réussi à trouver d'explication satisfaisante à ce bouleversement, il se décida à prévenir la gendarmerie. Celle-ci s'étant à son tour avouée impuissante. M. Guy Turco, minéralogiste de l'Université de Nice, se rendit sur les lieux sans pouvoir trouver la moindre trace de météorite. La radioactivité et le magnétisme étaient normaux. Il dut reconnaître qu'il ne pouvait pas fournir d'explication. L'aviation tant militaire que civile démentit tout largage accidentel d'une bombe ou d'une charge quelconque. D'autre part, selon les météorologues, la foudre semble à exclure, de par l'absence de brûlures, bien qu'elle soit parfois responsable de bien curieux effets, et une trombe, même localisée, n'aurait pu

provoquer des dégâts rassemblés sur une aire aussi limitée : une tornade se déplace toujours, on aurait donc dû avoir des destructions en ligne et non en cercle, et de plus, les deux arbres auraient été torsadés dans le même sens. On comprend mal aussi que les objets légers à la surface du sol, tels que feuilles mortes, aiguilles de pin ou petits buissons, n'aient pas subi de perturbation apparente ; seuls les éléments lourds ont été ébranlés.

Il est infiniment regrettable qu'une étude scientifique approfondie n'ait pas été accomplie immédiatement, car un grand nombre de badauds piétinèrent rapidement les lieux, détruisant peut-être des indices capitaux. C'est ainsi que le mur endommagé n'existe plus... ayant été emporté brique par brique, 3t que la souche arrachée disparut bien vite... pour être retrouvée chez un antiquaire ! En l'absence d'éléments plus probants, on ne peut donc conclure cette affaire que par un immense point d'interrogation.

Toutes les informations sur le phénomène de Montauroux, échos dans la presse locale et rapport d'enquête faite pour la revue « Lumières Dans La Nuit » par MM. A. François et J. Chasseigne, de l'Association pour la Détection et l'Etude des Phénomènes Spatiaux (ADEPS), nous ont été aimablement transmises par M. Jean-Claude Dadone, que nous tenons à remercier ici.

L'ADEPS est un jeune et dynamique groupement implanté dans le Midi de la France, qui s'est donné pour but d'installer dans cette région un réseau dense et coordonné de détecteurs magnétiques d'OVNI. Ce réseau, qui a reçu le nom du regretté René Hardy, docteur ès-sciences, pionnier de la recherche scientifique sur les OVNI en France, travaille en étroite coopération avec celui de « Lumières Dans La Nuit » qu'il complète. L'ADEPS publie un bulletin trimestriel entièrement consacré à une étude approfondie du problème de la détection des OVNI : considérations théoriques, schémas de montages électroniques, conseils aux utilisateurs. Dans le N° 2 paru en décembre, a été entamée une étude sur le champ magnétique terrestre. Nos lecteurs de cette région qui seraient in-

téressés par cette initiative, peuvent se mettre en rapport avec M. Jean-Claude Dadone, 20, place Amiral Barnaud - 06600 ANTIBES.

Jacques Scornaux.

Irrésistible ascension d'un veau brésilien.

A la fin du mois d'octobre 1970, (le 25, 26 ou 27), aux environs de 16 h 00, par un ciel ensoleillé mais partiellement couvert de nuages (dont le plafond se situait à environ 1 200 m), MM. Pedro T. Machado, âgé de 66 ans et quasi nalphabète, ainsi que son fils, Euripide de Jesus Trindade Machado, âgé de 23 ans et analphabète, ont vécu une aventure curieuse dans leur hacienda « Palma Velha », à 18 km de la ville d'Alegre (état de Rio Grande do Sul). Les deux fermiers procédaient à la toilette d'une vache qu'ils avaient séparée, ainsi que son veau d'un mois, du reste du troupeau. Bientôt les bêtes commencèrent à s'agiter et à mugir. Cette inquiétude gagna aussitôt la vache dont ils s'occupaient. Les fermiers n'y prêtèrent d'abord aucune attention, mais quand la vache se mit à mugir avec insistance et à porter le regard constamment vers son petit qui mugissait aussi, les deux hommes levèrent le regard pour constater que celui-ci était transporté dans les airs, parallèlement au sol, à une hauteur pratiquement constante d'un mètre, en direction de la prairie.

Il franchit la porte du corral, passa sous les branches de quelques arbres — dont les feuillages sont estimés à quelque 2 mètres du sol — et se rendit ainsi jusqu'à un point situé à quelque 20 mètres de distance du point où il se trouvait auparavant. Tout à coup, le veau qui beuglait toujours, entreprit un mouvement ascensionnel vertical. Lorsque sa taille apparente n'atteignit plus qu'environ 40 cm, c'est-à-dire après 3 ou 4 minutes, l'animal disparut soudainement, comme si un rideau invisible s'était abattu, et ce à une altitude bien inférieure à celle des nuages. Quand le veau commença son ascension, il cessa de beugler. D'autre part, il ne fut constaté aucun autre fait ou phénomène au cours de l'observation tels que bruits, ombres, chaleur, vents, etc... Après cette disparition, les deux fermiers reprirent leurs occupations.

Le catalogue des observations belges

Un détail que l'on ne doit pas négliger se rapporte aux observations faites par les deux personnes, de nuit, à diverses reprises et notamment à l'époque de l'affaire qui nous intéresse : « Des lumières de couleur rouge et des étoiles se déplaçaient dans le ciel, s'arrêtant, changeant de position, s'allumant et s'éteignant, et se transformant. » Les lumières en question avaient quelquefois la dimension des étoiles et parfois étaient plus grandes, apparaissaient quelquefois isolées et parfois en formation de trois.

Les deux fermiers ne révélèrent rien de l'affaire. Ce n'est qu'après quelques mois que le président du centre ufologique brésilien GIPOVNI. M. José Victor Soares, apprit l'événement par un ami de M. Pedro Machado. Les premières constatations de M. Soares révélèrent qu'à une distance de 120 mètres du lieu passe, parallèlement à la direction prise par le veau, une ligne à haute tension (69 000 volts), que le courant parcourt dans le sens opposé à la marche du veau.

L'intégrité des protagonistes a été attestée par des personnes qui les connaissent depuis longtemps et qui ont vécu durant plus de 6 ans à l'hacienda sans qu'ils les aient vus mêlés à quelque histoire répréhensible que ce soit. Sur le plan psychologique, on peut ajouter que les deux observateurs sont des gens extrêmement sérieux, peu bavards, et pas excessifs. Il fallut insister beaucoup pour obtenir leur déclaration, qui a été faite sans trop d'explications ni de fantaisies.

Tout cela, ajouté à leur culture pratiquement nulle, ainsi qu'à leur isolement, permet d'aboutir à la conclusion qu'ils n'avaient aucune intention de créer une mystification qui aurait eu comme seule conséquence de les ridiculiser auprès de leurs voisins. D'autre part, il a été communiqué de manière catégorique qu'aucune trace d'ossements n'a été retrouvée ni dans la ferme, ni dans les alentours. Finalement, M. Soares ajoute que de nombreux cas de rapt par OVNI ont été enregistrés dans la région.

Ce cas étrange a été publié par notre excellent confrère espagnol STENDEK (n° 9, p. 22, août 1972). Traduit et résumé par

Francis Kundycki.

302) 22 février 1971, 16 h 00, Dilbeek (Prov. de Brabant).

Un jeune garçon observe un globe d'un blanc éblouissant derrière un avion. Cet objet se place sous la carlingue puis remonte dans le ciel, face à l'appareil. Ce globe avait un diamètre comparable aux dimensions d'un réacteur d'avion. Pendant sa « chute » sous l'appareil, l'objet a émis une traînée de fumée (P. Ferryn — SOBEPS).

303) 23 février 1971, Stene (Prov. de Flandre-Occ.).

M. V. observe la « chute » d'une sphère. L'objet se situait au-dessus d'un nuage de fumée et d'un cercle lumineux. (Y. Muron — GESAG).

304) Mars 1971, 11 h 30 (env.), Braine l'Alleud (Prov. de Brabant).

M. et Mme Nater et leurs enfants roulant chaussée de Nivelles vers Mont-St-Jean, aperçoivent venant d'ouest-sud-ouest un objet ovale aux contours très nets, lumineux et de couleur blanc laiteux. L'objet se dirigeait vers l'est-nord-est en progressant à une altitude évaluée à 200 ou 300 m d'après les témoins, (SOBEPS).
305) 25 avril 1971, 04 h 30, Javingue (Prov. de Namur).
M. A. Bourtembourg voit passer au-dessus de lui venant du nord-ouest vers le sud-est, une « dalle rectangulaire » blanche, de grande dimension, traversant le ciel dans le silence le plus complet, à vitesse élevée. La teinte était uniforme, sauf les arêtes de la « dalle » qui semblaient plus foncées. (SOBEPS).

306) 20 mai 1971, 22 h 51, Rèves (Prov. de Hainaut).

M. A. Debienne observe pendant 1 minute 30 aux jumelles et au télescope une lumière rouge passant d'ouest en est. (S03EPS).

307) été 1971, vers 11 h 30, Bruges (Prov. de Flandre-Occ.).

M. et Mme Dhont ainsi que plusieurs autres témoins virent passer un objet cylindrique argenté venant du nord-ouest, volant plus lentement qu'un avion. Il semblait de taille importante et suivait une direction nord-ouest vers sud-est, pour une élévation de 60 à 70" (GESAG n° 28, juin 1972).

308) début juin 1971, 19 h 45, Berchem-Ste-Agathe (Bruxelles).

Depuis son domicile situé rue de Grand-Bigard. Mme Breysens observe avec une amie un gros point brillant se déplaçant sur l'horizon ouest. Pendant 10 minutes, ce point se dirige vers les témoins, puis monte vers le ciel, se perdant plusieurs fois dans les nuages avant de disparaître. Plus brillant qu'une étoile, de couleur jaune, l'objet progressait très lentement. (SOBEPS).

309) 14 juin 1971, 00 h 30, Laeken (Bruxelles).

M. M. Smeets, se trouvant sous un OVNI stationnaire dans le ciel, fut pris dans un rayonnement de chaleur émanant de celui-ci, qui provoqua d'étranges troubles physiologiques. (cf. INFORESpace, n° 5, p. 24).

310) 8 juillet 1971, 22 h 35, Anvers.

M. Hus et son épouse observent un objet lumineux effectuant divers mouvements dans le ciel. Durée : 15 secondes. (M. Hus — SOBEPS).

311) 10 juillet 1971, 22 h 50, Anvers.

Un pilote amateur rapporte qu'il observa pendant 10 secondes un objet ponctuel dans le ciel est. (M. Hus et SOBEPS).

312) 11 juillet 1971, 23 h 15, Anvers.

M. Hus observe pendant quelques secondes deux objets au nord-nord-ouest. Ils avaient la forme de « cakes ». (M. Hus — SOBEPS).

313) 18 juillet 1971, 22 h 15, Flémalle-Haute (Prov. de Liège).

M. J. Laurent assiste durant 10 secondes au passage silencieux d'une formation de 11 points faiblement lumineux de couleur jaune. La trajectoire légèrement courbe s'orientait approximativement d'ouest-nord-ouest à est-sud-est. Le phénomène disparut brutalement d'un seul coup comme une lampe qu'on éteint. (SOBEPS).

314) 18 juillet 1971, 23 h 10, Oostduinkerke (Prov. de Flandre-Occ).

M. R. Hutsebaut, de Bruxelles, assiste au passage au-dessus de la plage de quatre disques volant en formation, émettant une lueur blanchâtre diffuse, à une vitesse estimée à environ 500 km/h et à une altitude apparente de 100 à 150 m. La trajectoire des objets silencieux était nord-est vers sud-ouest. Le témoin put les observer dans ses jumelles 7 x 45 durant près de 30 s. (SOBEPS).

315) 10 août 1971, 01 h 00, Buret (Prov. de Luxembourg).

M. A. Lambert et plusieurs membres de sa famille observent un engin lumineux en provenance du Grand-Duché de Luxembourg. L'OVNI semble répondre aux signaux faits par l'un des témoins. (Cf. INFORESpace, n° 3, p. 22).

316) 10 août 1971, 21 h 00, Buret (Prov. de Luxembourg).

Le même groupe de personnes voit s'élever un disque lumineux de couleur or. (Cf. INFORESpace, n° 3, p. 23).

317) Le 7 ou le 14 août 1971, 11 h 00 (env.) Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles).

M. S. Delvosalle, arrêté au volant de sa voiture au carrefour des boulevards Belgica et du Jubilé, voit un point lumineux très net qui, très haut dans le ciel, coupe la traînée de condensation d'un avion passant au même moment (SOBEPS).

318) Le même jour, 15 h 00 (env.) Anderlecht (Bruxelles).

M. et Mme S. Delvosalle observent depuis le carrefour de la chaussée de Ninove et du boulevard de Grande Ceinture une boule lumineuse qui se dirige vers le nord-nord-est. Durant une fraction de seconde, une traînée jaunâtre apparaît derrière l'objet, tandis qu'en provenance de l'ouest, un deuxième engin croise la trajectoire du premier. Durée de l'observation : plus ou moins 5 minutes. (SOBEPS).

319) 21 août 1971, 22 h 30, Saint-Marcoult (Prov. du Hainaut).

M. B. Fisher, de Bruxelles, et son père observent durant 10 secondes un objet blanc semblable à une étoile, silencieux, venant du sud-ouest vers le nord-est, qui s'immobilise quelques secondes au-dessus d'Enguien, puis repart après un virage de 90° suivant une trajectoire nord-ouest vers sud-est. (SOBEPS).

320) août 1971, 15 h 00, Baraque Michel (Prov. de Liège).

M. Marc Gerombeau observe un engin rond de couleur

gris métallisé au-dessus des Fagnes. A bras tendu, il avait environ 3 cm de diamètre. L'objet qui avait une coupole, volait à grande vitesse vers le sud en émettant de grosses fumées noires. (GESAG).

321) Un vendredi d'août 1971, entre 19 et 20 h 00, Woluwé-Saint-Lambert (Bruxelles).

M. et Mme Cange observent, depuis leur jardin, un point blanc brillant dans le ciel. L'objet qui est apparu soudainement, semble vibrer ou scintiller. Il disparaît graduellement après quelques minutes. (SOBEPS).

322) 5 septembre 1971, de 14 h 15 à 16 h 30, Stavelot (Province de Liège).

M. L. Grégoire, astronome amateur, a pu suivre dans une lunette focale 600 mm, grossissement 45 fois, une soixantaine d'objets ponctuels, au cours d'une observation du disque solaire. Le témoin prévint d'autres astronomes amateurs qui purent également voir ces objets, sombres alors qu'ils passaient devant le Soleil, et blancs en dehors. L'Observatoire d'Uccle avança l'hypothèse de petits ballonnets lancés lors d'une fête locale. (F. Boitte et G. Lormans — SOBEPS).

323) 18 septembre 1971, entre 20 h 30 et 20 h 45, Tintange (Prov. de Luxembourg).

M. J.-L. Debock, de Bruxelles, observa un point lumineux plus gros qu'une étoile se déplaçant, en zigzaguant, d'est en ouest. L'objet s'immobilisa durant 10 secondes environ pendant lesquelles se produisit une sorte d'« explosion » silencieuse. Durée de l'observation : 2 à 2 min 30. (SOBEPS).

324) 18 septembre 1971, vers 20 h 45, Namêche (Prov. de Namur).

Mme L. Simon se trouvait sur le pas de sa porte quand tout à coup elle remarqua en direction du nord et assez bas dans le ciel, une forme peu allongée d'une brillance éblouissante qui se déplaçait selon une trajectoire sud-est nord-ouest à vitesse constante et sans aucun bruit. L'objet s'immobilisa une fraction de seconde et prit la forme d'un disque d'une grandeur comparable à la pleine lune. (SOBEPS).

325) entre mars et octobre 1971, en soirée, Chéoux (Prov. de Luxembourg).

Se trouvant tous les week-ends à leur maison de campagne, M. et Mme Leempoels de Bruxelles, observent, chaque soir vers 20 h 30 et durant quatre heures environ, un point scintillant blanc immobile assez bas sur l'horizon en direction du nord-est. Observée à la jumelle, cette « étoile » donne l'impression de vibrer, le grossissement ne permet toutefois pas de distinguer une forme précise. Vers la fin du mois d'août, le témoin tente une expérience insolite en commandant mentalement au point lumineux de se déplacer dans des directions bien déterminées. A son grand étonnement le point exécute instantanément avec précision les mouvements suggérés par l'observateur. Au cours d'une seule soirée de septembre, M. Leempoels repère avec ses jumelles deux autres points identiques, l'un en direction du sud-est, l'autre dans une direction ouest-sud-ouest. (SOBEPS).

326) 16 octobre 1971, 22 h 40, Montignies-le-Tilleul (Prov. de Hainaut).

Rentrant chez lui, M. Marc Durieux observe un objet cylindrique entouré d'une nébulosité. L'ensemble, de

Chronique des OVNI

Boucliers ardents et nuées lumineuses : des OVNI dans l'antiquité ?

couleur rosée, se dirigeait du nord au sud. Dès son retour, le témoin alerta son épouse et chacun tour à tour observa avec une paire de jumelles l'objet insolite. Trois autres objets présentant les mêmes caractéristiques apparurent par la suite aux témoins. (SOBEPS).

327) 20 octobre 1971, 18 h 25, Deurne (Prov. d'Anvers).
M. E. Simons et son épouse observent durant quelques minutes un groupe de trois points lumineux rouges disposés en triangle, parfaitement immobiles. Puis l'ensemble se déplace suivant une trajectoire est-ouest, sur l'horizon sud, pour disparaître au-dessus d'Anvers. La tour de contrôle de Deurne n'avait rien remarqué. (GESAG, n° 27, mars 1972).

328) octobre 1971, 16 h 30, Schilde (Prov. d'Anvers).
Pendant 30 minutes MM. D. Huysmans et L. Le Bruyn observent un objet circulaire de couleur chromée, qui monte ensuite vers le ciel en suivant une direction nord-est vers sud-ouest. (GESAG, n° 20, juin 1972).

329) 5 novembre 1971, 07 h 50, Drongen (Prov. de Flandre-Or.).

M. Luc de Langhe ainsi que quatre membres de sa famille observent un phénomène aérien stationnaire. Situé à l'ouest de Gand, le principal témoin mentionne qu'il s'agissait d'un trapèze dont les bases diminuèrent pour ne plus former qu'un trait vertical après 15 secondes. L'objet, de couleur grise, se situait entre l'observateur et l'agglomération gantoise, à environ 14" de l'horizon est ; les contours étaient assez nets. (J. Bonabot — SOBEPS).

330) 9 novembre 1971, 18 h 30, Gijmel (Prov. de Brabant).

M. S. Nys et sa mère observent depuis leur domicile, non loin d'Aarschot un globe de couleur jaune qui, suivi d'une large traînée jaune, décrit une courbe en « U », s'immobilisant plusieurs fois, dans la seconde partie de la trajectoire, perdant simultanément sa coloration, puis disparut après une dernière occultation. Durée : environ 2 min. (GESAG, n° 27, mars 1972).

331) 19 novembre 1971, 23 h 10, Vilvorde (Prov. de Brabant).

Rentrant sa voiture au garage, M. R. Dehon observe près de la petite Ourse deux disques lumineux, un peu plus petits que la pleine lune, de couleur jaunâtre. Leur altitude fut estimée entre 500 et 1 000 m, et leur vitesse de 200 à 400 km/h. Les disques évoluaient en silence, parallèlement, puis se rapprochèrent l'un de l'autre un bref instant, accélérèrent et se séparèrent ensuite en s'écartant presque à angle droit, pour disparaître à l'horizon. L'observation dura environ 5 secondes. (R. Dehon et SOBEPS).

à suivre)

Patrick Ferryn,
Jean-Luc Vertongen.

« ...Alors, une lumière nouvelle vint frapper les yeux pour la première fois, et l'on vit du côté de l'Aurore un nuage immense traverser les cieux, et les chœurs de l'Ida se firent entendre ; une voix formidable retentit dans l'air et sonna aux oreilles des Troyens et des Rutules. » (1)

Ces vers extraits de l'Enéide de Virgile relatent-ils l'apparition d'un engin aérien bruyant ou ne faut-il y voir qu'une légende ? De nombreux autres auteurs de l'antiquité grecque ou romaine racontent de tels épisodes où des faits réels étonnants sont dissimulés sous un fatras d'images poétiques liées aux légendes. Ainsi, toujours dans l'Enéide, on peut lire : « ... une lueur jaillit à l'improviste de l'éther avec un grand bruit ; soudain tout paraît s'écrouler ; une éclatante sonnerie de trompette tyrrhénienne mugit dans les airs. Ils (les Troyens) lèvent la tête : à deux reprises un énorme fracas d'armes retentit. Ils voient entre les nuages, dans une région serène du ciel et dans un clair azur, des armes resplendir et s'entrechoquer comme un tonnerre. » (2)

A plusieurs reprises de semblables apparitions sont venues troubler les hommes. Ainsi Plutarque raconte « qu'à la bataille de Marathon contre les Mèdes, beaucoup de soldats crurent voir le spectre de Thésée en armes qui s'élançait à leur tête contre les barbares. » (3) C'est le même Plutarque qui relate les circonstances étranges de la mort de Romulus, le fondateur de la Ville Eternelle : « Romulus disparut tout à coup sans qu'aucune partie de son corps ni de ses vêtements restât exposée à la vue... Romulus se trouvait hors de la ville et tenait une assemblée dans un lieu appelé le marais de la Chèvre, lorsque tout à coup des troubles prodigieux, impossibles à décrire, éclatèrent dans l'air et le bouleversèrent d'une manière incroyable. La lumière du Soleil s'éclipsa et le ciel fut envahi par une nuit non pas douce et paisible, mais sillonnée de terribles éclairs et agitée par des vents qui soufflaient en tempête de tous les côtés... » (4)

(1) Virgile, Enéide, livre IX.

(2) Virgile Enéide, livre VIII.

(3) Plutarque, Vie de Thésée, 35, 7

(4) Plutarque, Vie de Romulus. 27, 6-7.

L'historien grec rapporte à un autre endroit une légende dont l'origine pourrait avoir un rapport étroit avec le phénomène OVNI : « ... une maladie du genre de la peste qui courait à travers l'Italie vint ravager aussi la ville de Rome. Au moment où le désespoir était général, un bouclier d'airain, à ce qu'on raconte, tomba du ciel et vint choir entre les mains de Numa... » (5) D'autres auteurs parlent également de boucliers aériens, mais cette fois en dehors de tout contexte religieux. C'est ainsi que Pline l'Ancien, grand observateur de la nature, mort sur la plage de Stabies lors de l'éruption du Vésuve qui détruisit Herculaneum et Pompéi, signale « qu'un bouclier ardent traversa le ciel d'ouest en est, au coucher du Soleil, en lançant des étincelles, sous le consulat de L. Valerius et C. Marius (100 av. J-C). » (6) Pline l'Ancien est d'ailleurs une source importante de tels témoignages. Voici glanés dans son œuvre des extraits où des phénomènes aériens mystérieux sont très bien décrits : « Le phénomène appelé généralement « soleils nocturnes ». c'est-à-dire une lumière émanant du ciel pendant la nuit, a été vu sous le consulat de C. Cæcilius et Cn. Panirius (-113), et en maintes autres occasions, faisant luire de nuit un semblant de jour (7)... On voit aussi briller soudain des torches, visibles seulement quand elles tombent, comme celle qui traversa le ciel à midi, devant les yeux du peuple, pendant le spectacle de gladiateurs que donnait Germanicus César (8)... Des poutres brillent aussi tout à coup, de type semblable, appelées « doxoi » en grec, comme il en apparut lors de la défaite navale qui coûta aux Lacédémoniens l'empire de la Grèce (bataille de Cnide en -394) (9)... On voit aussi des étoiles luire durant des journées entières avec le Soleil (10)... » Et lorsqu'il parle de ce qu'on appelait « comètes » à son époque, il en décrit de singulières : « ... (il y a) le « disceus » également

qui répond à son nom, mais avec la couleur de l'ambre, (et qui) ne projette que peu de rayons hors de son contour. Le « pitheus » offre la forme d'un tonneau dont la concavité renferme une lueur fumeuse. » (11)

Le philosophe latin Sénèque est tout aussi explicite : il sépare distinctement des comètes « les torches, les poutres et les trompes ». Il précise que contrairement à d'autres types de météores, « les poutres ni les torches ne traversent pas le ciel d'un horizon à l'autre ; elles stationnent et brillent toujours sur le même point (...) Anaxagore vit dans le ciel une lumière considérable et extraordinaire, de la dimension d'une grosse poutre, et ce météore dura plusieurs jours » (12).

« Une étincelle tombant d'une étoile, qui s'accroît en s'approchant de la Terre et, après avoir atteint la grandeur de la Lune, répand la clarté d'un jour nuageux, pour se retirer ensuite dans le ciel sous forme de torche, voilà un phénomène que la tradition mentionne sous le consulat de Cn. Octavius et C. Scribonius (-76) et qui eut pour témoins le proconsul Silanus avec sa suite. » (13) Lors de la bataille de Modène entre Antoine et Brutus, un « bolide » fut également observé et Dion Cassius qui rapporte l'événement, décrit l'objet comme étant une « lampe » (14). Dans son « Traité de la Piété », Dalmachos raconte que durant les 75 jours précédant la chute d'un « bolide » au cours de la 78^{me} Olympiade (-467/6), on avait vu un gigantesque globe de feu parcourir le ciel à plusieurs reprises.

Pline l'Ancien relate comme beaucoup d'autres des scènes étonnantes lors de batailles : « un cliquetis d'armes et des sons de trompettes furent entendus dans le ciel, nous dit-on, pendant la guerre contre les Cimbres et maintes fois avant comme après. Au cours du 3^{ème} consulat de Marius (-103), les habitants d'Ameria et de Tudertum (en Ombrie) eurent le spectacle d'une rencontre entre des armes célestes venant les unes de l'Orient, les autres de l'Occident. » (15) Julius Obse-

(5) Plutarque, Vie de Numa. 13, 1-2.

(6) Pline l'Ancien, Histoire Naturelle, livre II, 34.

(7) Pline l'Ancien, Livre II, 33.

(8) Pline l'Ancien, livre II, 25.

(9) Pline l'Ancien, livre II, 26.

(10) Pline l'Ancien, livre II, 28.

CD Pline l'Ancien, livre II, 22.

(12) Sénèque, Questions Naturelles, livre VII, 5 et 21.

(13) Pline, op. cit., livre II, 35.

(14) Dion Cassius, Histoire Romaine, 45, 17, 4.

(15) Pline l'Ancien, Histoire Naturelle, livre II, 58.

quens dans ses « Prodiges » signale les mêmes phénomènes, mais date le « cliquetis d'armes » de -100, un an après la victoire de Verceil et le fait venir du sous-sol. (16) il relate également le combat aérien au-dessus de l'Ombrie qui se serait terminé par la victoire de l'armée d'Orient, mais cette fois l'événement est daté du 2^{me} consulat de Marius (17). Plutarque, qui en parle aussi, ajoute que cela se produisit de nuit (18).

Julius Obsequens se devait dans ses « Prodiges » de signaler des observations de phénomènes aériens insolites. C'est ainsi qu'il relate qu'en -91, « près de Spolète, une boule en feu de couleur dorée roula sur le sol, augmenta de taille, parut se mouvoir au-dessus du sol vers l'est et fut assez grosse pour cacher le Soleil » (19) ; et plus loin, en -42 : « ...à Rome, une lumière brilla si fort à la tombée de la nuit que des gens se levèrent pour travailler bien que le jour fût tombé. A Modène, on vit trois soleils vers la troisième heure du jour, qui se rassemblèrent en un seul globe (20) : à Tarquinium, en -100, un corps circulaire semblable à un bouclier fut aperçu se dirigeant de l'occident vers l'orient au coucher du Soleil » (21).

Dans l'« Histoire Romaine » de Tite-Live, on peut lire : «... (en -218) dans la province d'Amiterna, on vit en plusieurs endroits l'apparence d'hommes vêtus de blanc, venant de très loin. Le globe du Soleil devint plus petit... A Præneste, (on vit) des lampes scintillantes dans le ciel... A Arpia, un bouclier dans le ciel... Des vaisseaux fantômes apparurent dans le ciel. » (22) Tite-Live raconte également comment en -214, « à Hadria, un autel a été vu dans le ciel, et près de lui, des formes d'un homme vêtu de blanc. » (23) Nous terminerons par quelques lignes de Cicéron où l'orateur raconte comment le sénat fut amené à consulter les oracles quand « le Soleil se leva la nuit, lorsque des bruits cé-

lestes furent entendus et que le ciel sembla s'ouvrir pour laisser voir des globes de feu. » (24) Henry Durrant dans son « Livre noir des soucoupes volantes » signale d'autres extraits d'auteurs latins où il est question de trois soleils ou de trois lunes (25), mais il semble bien que ces phénomènes soient parfaitement naturels et que les témoins de l'époque n'aient observé en ces occasions que des **parhélies** ou, ce qui est plus rare, des **parasélènes**.

Et finalement, nous dira-t-on, ne faut-il voir dans ces récits que des légendes ou des erreurs d'interprétation d'autres phénomènes naturels tels que les météorites, les aurores **boréales**, etc... ? Nous ne le pensons pas, car lorsque Pline l'Ancien énumère les différents types de « comètes » que l'on connaissait à l'époque, on y retrouve facilement la plupart des météorites encore visibles de nos jours mais la « disceus » et le « pitheus » n'ont rien à faire dans cette liste. Et quand le même auteur nous parle de « boucliers ardents », l'image est **suffisamment** frappante pour qu'aucune confusion avec un phénomène naturel ne soit possible.

Ainsi des OVNI ont bel et bien sillonné le ciel dans l'antiquité, et dans la littérature grecque ou latine, on retrouve la trace de leur observation. Toute une étude serait nécessaire pour débusquer dans les textes anciens tous les phénomènes aériens insolites qui s'y cachent encore, négligés jusqu'à ce jour.

Mais n'oublions pas qu'à cette époque, tout **phénomène** un tant soit peu hors du commun était interprété comme un présage ou carrément comme une intervention divine : dès **lors**, combien de ces observations ne sont-elles pas le point de départ de légendes ou d'interprétations abusives ? C'est **pourquoi**, nous ne tomberons pas dans ce dernier travers et **finalement**, nous vous laisserons seuls **juger** des extraits que nous vous avons présentés.

Michel Bougard.

(16) Julius Obsequens, Prodiges, 105.

(17) Julius Obsequens, Prodiges, 103.

(18) Plutarque, Vie de Marius, 18.

(19) Julius Obsequens, Prodiges, 114.

(20) Julius Obsequens, 133.

(21) Julius Obsequens, 105.

(22) Tite-Live, Histoire Romaine, livres XXI, XXII.

(23) Tite-Live, Histoire Romaine, livre XXI, 62.

(24) M.T. Cicéron, De la Divination, livre I, 43.

(25) H. Durrant, Le livre noir des soucoupes volantes. Ed. Laffont, p. 48-51.

Collaborateurs de la SOBEPS

Frédéric Antoine
Alice Ashton
Jean Bleecker
Franck Boitte
André Boudin
Michel Bougard
Claude **Bourtembourg**
Georges Charlier
Herman Claeys
Lucien Clerebaut
Bernard Collen
Jean-Marie Cordonnier
Alain **Crunelle**

Jean **Debal**
Robert Dehon
Danielle Deneyer
Irène Deneyer
Claude Denis
Françoise Deramaix
Maurice de San
Jacques **Dieu**
Michel Driessens
Pierre **Elsen**
Patrick Ferryn
Gérard Houze
Mireille Hutsebaut

Robert Hutsebaut
Francis **Kundycki**
Gérard Landercy
Gérard **Le ma ire**
Christian Lonchay
Jean-Paul **Mainfroid**
Auguste Meessen
Christiane Michel
Louis Musin
Gisèle **Nachtergaele**
Alex Pirson
Charles Poos
José Randaxhe

Jacques Scornaux
Anna Swenne
Jacques Swenne
Yves Toussaint
Jozef Van Camp
Charles Vandenbussche
André Van der **Elt**
Romain Vanderputten
Edmond Van **Heertum**
Yvan Verheyden
Jean-Luc Vertongen
Jacques **Victoor**
Andrée Walraedt

EN VENTE A LA SOBEPS.

— UFO'S BOVEN HET OOSTBLOK, de Julien Weverbergh et Ion Hobana : nos membres lisant le néerlandais ne pourront manquer d'être intéressés par la parution toute récente de cet ouvrage exclusif, présentant pour la première fois en Occident le compte rendu de nombreuses observations d'OVNI dans les Pays de l'Est. On n'avait guère d'informations jusqu'à présent sur l'évolution du phénomène en Europe Orientale. En collaboration avec l'écrivain roumain Ion Hobana, notre compatriote Julien Weverbergh lève le voile sur des rapports en provenance de Pologne, de Hongrie, de Roumanie, d'U.R.S.S... avec des photos inédites. Ce livre est le second tome d'une étude dont le titre général est « Ufo's in Oost en West » (éd. N. Kluwer, Deventer). La première partie, parue en 1971, s'intitule : « Ufo's. een nieuwe visie ». Les deux ouvrages sont disponibles à la SOBEPS.
Prix : 360 FB pour chaque volume.

— LES APPARITIONS DE MARTIENS, de Michel Carrouges ; le premier stock, très réduit, de cet ouvrage capital, introuvable en librairie, que la SOBEPS avait pu acquérir il y a quelques mois fut rapidement épuisé. Toutes les demandes n'ont pu à ce moment être satisfaites. Nous venons heureusement de découvrir un nouveau stock, également limité, ce qui permettra à d'autres passionnés d'ufologie de prendre connaissance de cette œuvre si originale, qui renouvelle vraiment l'abord du problème des OVNI. L'auteur analyse en fonction de son expérience d'avocat la va-

lidité des témoignages, pour conclure que les erreurs humaines qui y sont liées n'empêchent pas de reconnaître l'existence d'un phénomène original.
Prix : 225 FB.

— OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : LE PLUS GRAND PROBLEME SCIENTIFIQUE DE NOTRE TEMPS ? de James E. McDonald, ce numéro spécial de « Phénomènes Spatiaux », revue du G.E.P.A., réunit la traduction française, par René Fouéré, des textes essentiels du Dr McDonald sur la question. Ce physicien trop tôt disparu fut l'un des pionniers de la lutte entamée par d'authentiques scientifiques, tels J.A. Hynek ou P. Guérin, pour convaincre leurs collègues de s'intéresser de manière approfondie au problème. Ce petit ouvrage est véritablement un classique de l'histoire de l'ufologie.

Prix : 100 FB.

— A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI, de Jean-Gérard Dohmen, premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit détaillé d'observations belges, et compte rendu des études accomplies au sein du « Groupe D », qu'animait ce chercheur sincère récemment décédé.
Prix : 400 FB.

Le montant de la commande est à verser au C.C.P. 000-0316209-86 de la SOBEPS, boul. A. Briand, 26 — 1070 Bruxelles ou au compte bancaire N° 210-0 222 255-80 de la Société Générale de Banque.

Réédition des ouvrages de Jimmy Guieu

Nous ayons le plaisir de vous annoncer que les deux ouvrages fondamentaux de Jimmy Guieu, « Les soucoupes volantes viennent d'un autre monde » et « **Black-out** sur les soucoupes volantes », viennent d'être réédités aux Editions Omnium Littéraire (94, rue Saint-Lazare, Paris 9^{ème}). Ces deux classiques de l'ufologie française étalent depuis longtemps épuisés et très recherchés par de nombreux amateurs. Nous

ne doutons pas que beaucoup parmi les lecteurs d'INFORESpace désireront acquérir ces ouvrages, aussi nous en sommes-nous procuré et vous pouvez les commander à la SOBEPS.

Prix, tous frais compris : 185 FB pour chacun des deux ouvrages.
(à verser au C.C.P. 000-0316209-86 ou au compte n° 210-0 222 255-80 de la Société Générale de Banque)

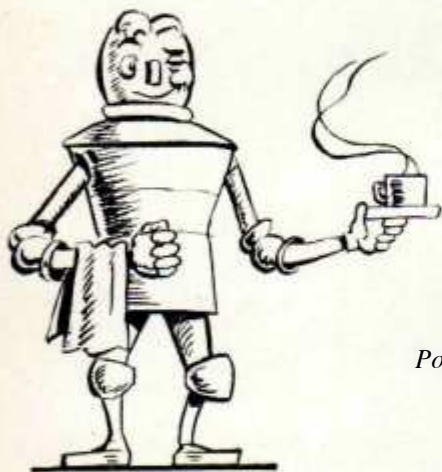
PRIMHISTOIRE. La **primhistoire** vous passionne !

« **K A D A T H** » La première revue illustrée **exclusivement** consacrée aux mystères de l'archéologie, fait **le** point sur les énigmes de la primhistoire.

« **K A D A T H** » : chroniques des civilisations disparues.

Renseignements: «**KADATH**» 6, Boulevard Saint-Michel, B - 1150 **BRUXELLES**

Au bureau, à l'atelier, à l'école



*Rapidement un bon café peut vous être servi par les robots sûrs et efficaces de l' **AUTOMATIQUE BELGE** qui vous propose une gamme étendue d'appareils de distribution automatique de boissons **chaudes** et froides, pâtisserie, confis **erie**.*

Pour toutes conditions de

- placement
- location
- vente

AUTOMATIQUE BELGE s.p.r.l.

Avenue des Gémeaux, 20 1410 - Waterloo téléphone : **02-72 15 73**

jean-luc vertongen
décorateur e. n. s.

étude et agencement intérieur d'appartements, villas, bureaux, salles d'exposition - transformation et installation de magasins, bars, restaurants - création de mobilier.

rue paul lauters, 43 1050-bruxelles tél. 49 35 46



assortiment le plus complet
d'ouvrages scientifiques et
de techniques professionnelles
abonnements aux revues
belges et étrangères
dépositaire des publications de l'ocde

librairie des sciences

coudenberg 76/78 1000 bruxelles tél. 12 05 60

vous y trouverez des ouvrages concernant
le phénomène OVNI et la primhistoire.

tous les livres... et un peu plus

Ets Pendville & Cie

rue Marie-Henriette, 52-54
1050 Bruxelles tél. : 48 52 98

REPRODUCTION DE PLANS — IMPRIMERIE OFFSET — COPIE AU DUPLICATEUR
— ADRESSAGE — STENCIL ELECTRONIQUE — FOURNITURES DE BUREAU —
MEMOIRES ETUDIANTS : DACTYLOGRAPHIE — IMPRESSION — RELIURE

JUMELLES. SPOTTING-SCOPES
TELESCOPES. LUNETTES ASTRONO-
MIQUES. MICROSCOPES. ETC.



ATELIER ET MAGASIN D'INSTRUMENTS
OPTIQUES — SLOTTE P., Chaussée d'Al-
semberg, 59 - 1060 Bruxelles. Tél. 02-37.63.20

